

Solesmes

N°34 :: Novembre 2023

E BULLETIN
COMMUNAL



MUNICIPALITÉ

BUDGET
COMMUNAL

RENSEIGNEMENTS
PRATIQUES

VIE COMMERCANTE

VIE DU VILLAGE

Sommaire



Ce bulletin est le vôtre...

Si vous souhaitez publier un article pour l'édition de 2024, veuillez adresser vos éléments (textes et photos) avant le 31 juillet 2024 au service de communication de la mairie : dany.tailpied@solesmes72.fr

3 Le mot du Maire

4 Municipalité

4 Les commissions municipales
5 Au sein de la Communauté de communes de Sablé

6 Budget communal 2022 & 2023

6 Dépenses de fonctionnement
7 Dépenses d'investissement
7 Fiscalité
7 Dotations de l'Etat
7 Total pour Solesmes
8 Dépenses d'investissement prévisionnelles
8 Subventions aux associations

9 Renseignements pratiques

9 Les services administratifs municipaux
9 L'Agence Postale Communale (APC) et annexe de la mairie
10 Les services techniques
10 Location de salles
11 L'antenne de l'Office de Tourisme
11 Les services d'urgence
11 Les services médicaux
14 Calendrier 2024
18 Quelques rappels utiles
19 Quelques informations utiles

12 Nos enfants

12 L'école publique Saint-Aquilin
12 Le service de restauration scolaire
13 Le service d'accueil périscolaire
13 Les assistantes maternelles
13 La Maison des Assistantes Maternelles

16 Nos commerçants

16 Les commerçants, artisans et services
17 Les hébergements

20 Paroisse et abbayes

20 Les informations religieuses
20 Les Amis de Solesmes
21 A l'occasion du centenaire du retour d'exil

24 Notre histoire

24 Hippolyte JANVIER, le seigneur des canots
26 La Pharmacie RONDEAU VERON aux bons soins de Solesmes
27 À Solesmes, nous avons la pêche

28 Vie associative

28 Clubs, Amicales, Groupes
34 Association Solesmes Loisirs Culture (SLC)

41 Solesmes en images 2022/2023

47 Etat-civil/Maisons fleuries



Le mot du maire



Pascal LELIÈVRE
Maire de Solesmes

Chers Solesmiens, chères Solesmiennes,

Après un peu plus de trois ans de mandat je tenais à revenir avec vous sur le travail qui a été accompli par votre équipe municipale.

Malgré les crises qui se succèdent dans notre pays et dans le monde, nous suivons la feuille de route que nous nous étions fixée.

Votre équipe municipale reste à votre écoute, et j'ai la chance d'avoir une bonne participation lors des conseils et des débats toujours constructifs qui nous permettent de faire avancer les dossiers. Je salue et remercie le personnel communal pour son engagement et sa conscience professionnelle.

La fibre est installée sur toute la commune, les travaux des vestiaires du foot ont été réalisés. En ce qui concerne nos efforts énergétiques, nous avons rénové l'éclairage public, fait un audit sur la consommation des bâtiments communaux et acheté une voiture électrique pour le personnel communal.

Nous avons suivi la reprise du restaurant le Bœuf Fermier et l'installation du potager des Frangines, route de Beaucé.

Sur les bords de Sarthe nous avons aménagé l'aire de pique-nique du bas de la Rue du Bac qui rencontre un franc succès ainsi que l'aire de camping-cars près du verger du Pré-sur-l'eau.

Si notre école a vu la fermeture d'une classe, nous poursuivons tous nos efforts pour qu'elle reste attractive, et avons mis en place cette année une aide aux devoirs.

L'Espace-du-Rôle est terminé après un an de travaux. Vous avez pu le découvrir lors de la fête du cidre du 22 octobre. Les aménagements paysagers vont suivre et l'inauguration officielle aura lieu courant 2024. Vous pouvez y retrouver le marché tous les mercredis matin et le potager des Frangines le samedi matin.

Pour la première fois cette année, nous avons organisé un forum des associations. Celui-ci a permis à chacun de venir découvrir le tissu associatif de Solesmes si dynamique et diversifié. J'en profite pour saluer les 40 ans de SLC qui viennent d'être fêtés.

Une convention citoyenne a été signée avec la Sous-Préfète. Vous avez été nombreux à vous porter candidat et je vous en remercie. Une quinzaine d'entre vous ont été désignés comme référents, surveillance et prévention, en lien avec les gendarmes.

Nous faisons tout pour qu'il fasse toujours bon vivre à Solesmes.

Pour terminer j'ai eu la joie d'assister à l'ordination épiscopale d'un solesmien. Grégoire CADOR, évêque de Coutances et Avranches, dans la Manche, est né à Solesmes en 1961. Après avoir travaillé dans l'entreprise familiale de fabrication d'aliment pour le bétail, il rejoint en 1980 à Rome l'université grégorienne. Il est ordonné prêtre le 26 juin 1988 pour le diocèse du Mans. Il passera 24 ans au Cameroun, à Tokombéré, en tant que prêtre et vicaire. Il revient en France en 2016 dans le diocèse du Mans, et, depuis 2019, fut vicaire général et modérateur de la curie. Une très belle cérémonie a eu lieu le 15 octobre à la cathédrale de Coutances où il était entouré de sa grande famille, d'amis, de solesmiens et de nombreux camerounais qui avaient fait le déplacement pour lui rendre hommage. Je connais Grégoire depuis de nombreuses années, et nous nous retrouvions souvent, étant petits, autour du Père CLERC. Quelle fierté pour cette belle et grande famille de Solesmes.

Merci encore à toute l'équipe du bulletin municipal pour la qualité du travail et des photos.

Bonne lecture à tous.



De gauche à droite :

- :: Christophe DENIAU (conseiller)
- :: Daniel LANCELEUR (conseiller)
- :: Hélène CONGARD (conseillère)
- :: Pénélope FILLON (conseillère)
- :: Frédéric TOP (2^{ème} adjoint)
- :: Patrick CHOTARD (conseiller)
- :: Myriam LAMBERT (1^{ère} adjointe)
- :: Jean-Pierre LECOQ (conseiller)
- :: Yvette GIBON (conseillère)
- :: Pascal LELIEVRE (maire)
- :: Thierry QUANTIN (conseiller)
- :: Sandra LEROY (conseillère)
- :: Cécile DAILLIÈRES (3^{ème} adjointe)
- :: Marie JAQUET (conseillère)
- :: Père Jean-Philippe DUVAL (conseiller)

Municipalité

Les Commissions Municipales

FINANCES, BUDGET, AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT, ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX, ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF, SÉCURITÉ DES E.R.P., T.L.P.E, URBANISME, APPEL D'OFFRES, IMPÔTS DIRECTS

→ Président : Pascal LELIÈVRE, Maire

AFFAIRES SCOLAIRES, ILLUMINATIONS, FLEURISSEMENT

→ Vice-présidente : Myriam LAMBERT, 1^{ère} adjointe

ASSAINISSEMENT, VOIRIE, SÉCURITÉ, ENTRETIEN DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

→ Vice-président : Frédéric TOP, 2^{ème} adjoint

ANIMATION, MILIEU ASSOCIATIF, SÉCURITÉ DES E.R.P. (ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC, T.L.P.E. (TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE)

→ Vice-présidente : Cécile DAILLIÈRES, 3^{ème} adjointe

FINANCES, BUDGET

→ Vice-présidente : Yvette GIBON, conseillère municipale

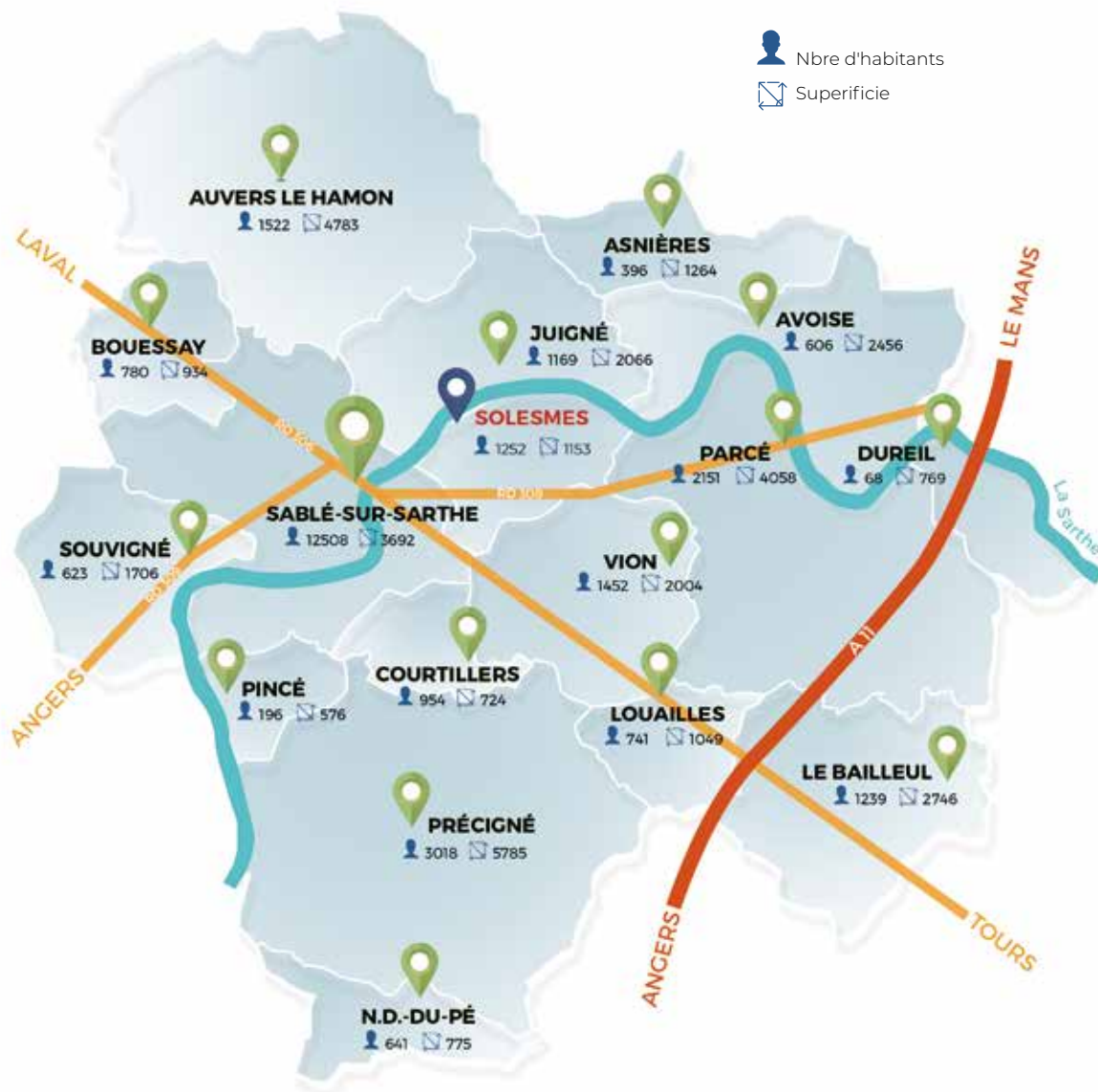
CULTURE, TOURISME, COMMUNICATION

→ Vice-président : Thierry QUANTIN, conseiller municipal

MARCHÉ, COMMERCE, ARTISANS

→ Vice-présidente : Sandra LEROY, conseillère municipale

Au sein de la Communauté de communes du Pays Sabolien



Pascal LELIÈVRE

Maire de Solesmes,
Membre du bureau des Maires,
Vice-président en charge de
l'agriculture et du commerce

Membre des commissions
communautaires suivantes :

- Administration générale, finances, fonctions supports et moyens transversaux
- Tourisme, valorisation des patrimoines locaux, culture



Myriam LAMBERT

Maire-adjointe,
Conseillère communautaire

Membre des commissions
communautaires suivantes :

- Environnement
- Solidarités, prévention, santé et autonomie
- Sports, éducation et loisirs, parentalité et petite enfance



Frédéric TOP

Maire-adjoint,
Conseiller communautaire
suppléant

Membre des commissions
communautaires suivantes :

- Aménagement du territoire, habitat, politique de la ville, accueil des gens du voyage, mobilités
- Infrastructures et maîtrise d'ouvrage publique



Cécile DAILLIÈRES

Maire-adjointe

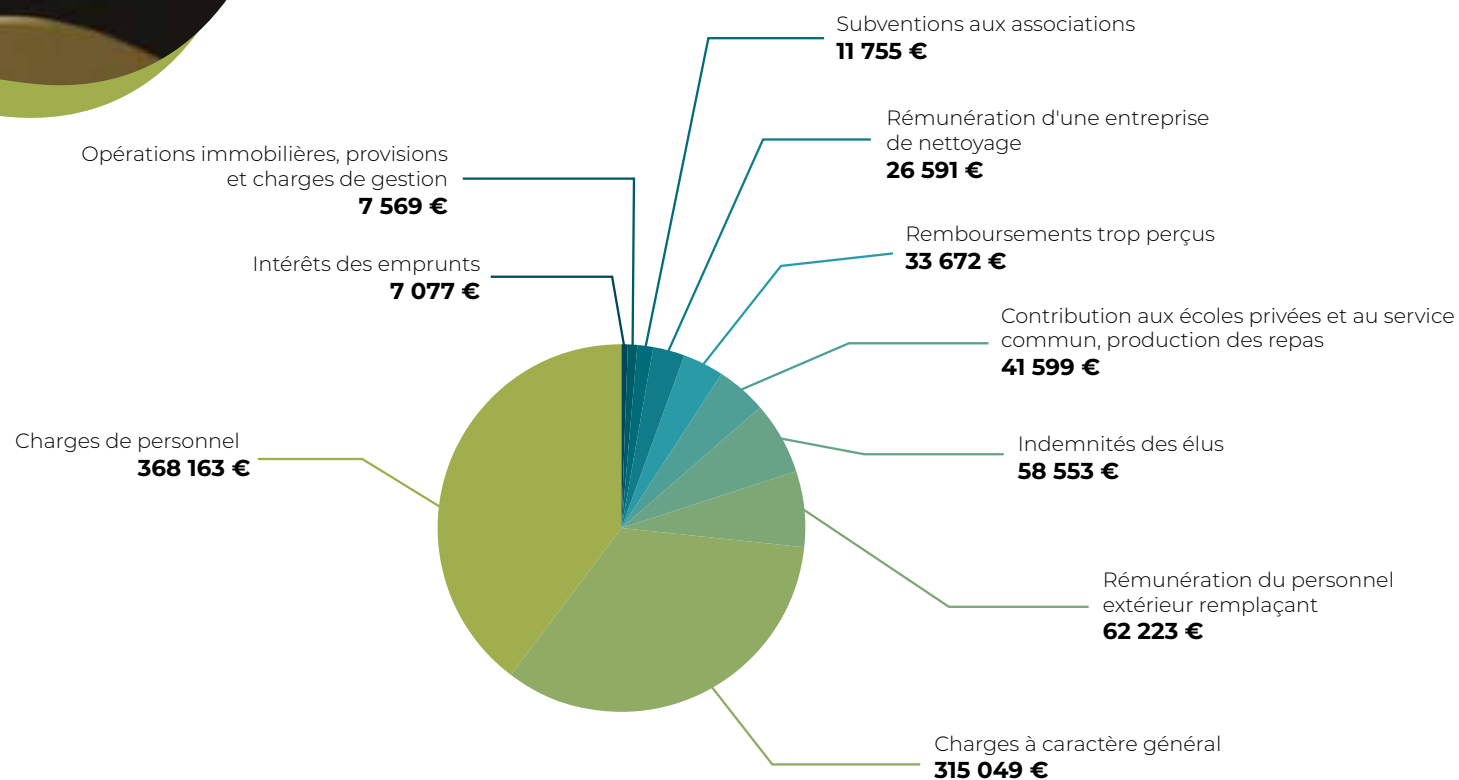
Membre des commissions
communautaires suivantes :

- Agriculture et commerces



Budget communal réalisé 2022

Dépenses de fonctionnement



TOTAL DÉPENSES
DE FONCTIONNEMENT
932 251 €

Dépenses d'investissement

Espace du Rôle : maçon - architecte - terrassier - désamianteur - plaquiste - contrôles sécurité - frais étude et annonce - coffret électrique marché place mairie	95 695 €
Atelier suite incendie : électricité - couverture - porte sectionnelle ; stade : carrelage, façade vestiaires ; chauffe-eau : école et MAM	30 325 €
Atelier suite incendie : treuil - station fuel ; conteneurs atelier ; robot tondeuse ; chauffage MAM	28 417 €
Menuiseries : baies maternelle, portes classes - garderie-toilettes	26 149 €
Téléphonie : casques, routeurs, téléphones et installation ; siège La Poste	8 542 €
Aspirateur mairie ; stores mairie - poste ; dictaphone ; lance télescopique ; vitrines école	7 963 €
Réfection mur rue du Bac	6 832 €
Mise en lumière église	5 526 €
Licences tablettes école ; logiciel téléphonie mairie, logiciels métier mairie ; photo couverture bulletin	4 387 €
Guirlandes et jardinières suite incendie ; illuminations mairie ; éclairage billard	5 392 €
Achat pommiers Verger Pré sur l'eau	2 079 €



TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
221 306 €

Prévisionnel 2023

Fiscalité

TAXES	Solesmes			CC* de Sablé	Taux avec CC en %
	Bases	Taux depuis 2005	Montants (€)	Taux en %	
Foncier bâti	2 872 000	15,06 %	432 523	8,34	23,40
Foncier non bâti	84 100	24,78 %	20 840	15,16	39,94
Compensation départementale ⁽¹⁾			274 093		
Taxe habitation	309 704	8,16 %	25 271	14,19	22,35
Compensation CC*			123 967		
Soit un total de			876 694 €		

* Communauté de Communes

⁽¹⁾ Les communes ne percevront plus de taxe d'habitation sur les résidences principales, mais recevront en contrepartie, un transfert de la taxe foncière du département

Dotations de l'Etat

	2022	2023	Evolution en % 2022 à 2023
Dotation forfaitaire	28 091 €	27 942 €	- 1 %
Dotation de Solidarité Rurale	12 873 €	14 575 €	+ 13 %

TOTAL POUR SOLESMES



Fiscalité + dotations de l'Etat | **872 298 €** | **919 211 €** | **+ 5,4 %**

Dépenses d'investissement prévisionnelles

- Réhabilitation de l'Espace du Rôle
- Aménagement paysager des extérieurs de l'Espace du Rôle
- Changement des portes 22 rue Marchande, portes toilettes Cricri plage
- Travaux d'aménagement d'un quai et d'un abri bus place de la mairie
- Travaux école : 2 portes et imposte garderie, robinets thermostatiques et horloges
- Travaux atelier suite à un incendie : mur et toit
- Rénovation de l'éclairage public : Espace Bellevue, Clos de la Butte, Champ de la Croix, Cour des Ormeaux
- Changement du parc informatique et de l'écran de la salle du Conseil



TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
PRÉVISIONNELLES

1 001 900 €

Subventions aux associations

ASSOCIATIONS	2023
St-Raphaël	4 000 €
J.S.S.	2 500 €
Parents d'élèves	1 500 €
Ennemis des cultures	450 €
Sœurs gardes malades	300 €
La Solémienne - Fléchettes	300 €
Don du sang bénévole	85 €
Assade	75 €
Souvenir Français	60 €
Médailles militaires	60 €
Croix Rouge	60 €



TOTAL SUBVENTIONS
AUX ASSOCIATIONS

9 390 €

Renseignements pratiques

Les services administratifs municipaux

Contact

Tél. : 02 43 95 45 11

Courriel : mairie@solesmes72.fr

Site : www.solesmes72.fr

Horaires

:: Lundi, mardi et vendredi :

de 9h à 12h et 13h30 à 17h30

:: Mercredi et jeudi de 9h à 12h

www.facebook.com/people/Bien-Vivre-à-Solesmes/100027203212951/



L'Agence Postale communale (APC) et annexe de la mairie

Contact

APC

Tél. : 02 43 95 45 00

Mairie annexe

Tél. : 02 43 95 00 80

Horaires

:: Du lundi au vendredi :
de 9h à 12h et de
13h30 à 17h15

:: Le samedi
de 10h à 11h45

Départ du courrier

:: Du lundi au vendredi
à 15h45



Marlène GUET

→ Services de La Poste, services identiques à ceux de la mairie et inscriptions à l'école, au restaurant scolaire, à l'accueil périscolaire, à l'aide aux devoirs.



Dany TAILPIED

→ Secrétariat du maire et des adjoints, gestion du conseil municipal, des budgets, du personnel, de la communication, des élections, organisation de manifestations.



Catherine LANCELEUR

→ Accueil du public, état civil, urbanisme, gestion du cimetière et rendez-vous avec les élus.

Les services techniques



Julien
BELLOEUVRE

⚡ Agent d'entretien des bâtiments communaux, il renforce le mercredi matin l'équipe des services techniques.



Cyril
COUTELLE

⚡ Agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.



Daniel
LEROY

⚡ Technicien coordinateur des services techniques, agent polyvalent, la voie publique est aussi placée sous sa surveillance.



Guillaume
MATTIUZZO

⚡ Agent polyvalent d'entretien des espaces verts et des bâtiments.

Location de salles



Pour les disponibilités et les tarifs, s'adresser au secrétariat de mairie au 02 43 95 45 11 ou consulter le site internet de la commune www.solesmes72.fr

Salle des fêtes

14 chemin de la Sénetière
Site de Bellevue

Tarifs de location de la salle des fêtes pour 2024

→ Pour les associations HORS Solesmes, les entreprises, les particuliers, etc.

A NOTER : une participation sera ajoutée en cas de surplus de frais d'éclairage et de chauffage : +0.30 € par KW/H pour toute consommation par jour supérieure à 200 KW/H et 100 KW/H par ½ journée

	Grande salle + cuisine	Grande salle sans cuisine	Petite salle + cuisine	Petite salle sans cuisine	Grande + petite salle + cuisine
Capacité maximum	290 pers.		50 pers.		
Journée du lundi au vendredi	385 €		275 €		429 €
Week-end et jours fériés En semaine (y compris les 24 et 31 décembre)	550 €		385 €		616 €
Réunion en ½ journée en semaine*	220 €	154 €	127 €	77 €	

* Les clés doivent être remises dans la boîte aux lettres de la mairie, pour une matinée au plus tard à 14 heures et pour un après-midi au plus tard à 19 heures.



L'Antenne de l'Office du Tourisme

1 rue Marchande, face à la boulangerie

Ouverture

:: Juillet - août

Les services d'urgence



:: SAMU	15	112
:: Gendarmerie	17	112
:: Pompiers	18	112



:: Pharmacie de garde	32 37
-----------------------	-------



:: Enedis (EDF) enedis L'ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU	09 72 67 50 72
:: Gaz (urgence sécurité gaz naturel)	08 00 47 33 33
:: Eau VEOLIA	09 69 32 35 29



:: Assainissement SUEZ	09 77 40 11 15
-------------------------------	----------------



:: Nuisibles (contacter la mairie)	02 43 95 45 11
------------------------------------	----------------

Les services médicaux



Pharmacie

:: Pharmacie RONDEAU VERON

Mmes RONDEAU et VERON
19 rue Marchande - Tél. : 02 43 95 01 34

Soins infirmiers

:: Religieuses Servantes des Pauvres

1 rue Jules-Alain - Tél. : 02 43 95 45 40

:: Permanences d'infirmiers

9A rue Angevine - Tél. : 02 43 95 06 93 / Port. : 06 07 95 76 63
Ouvert du lundi au samedi de 7h30 à 8h30 sur rendez-vous.

Kinésithérapeute

:: Philippe SAULAY

33 rue Marchande - Tél. : 02 43 92 49 05

Ostéopathe

:: Elena LECOMTE

9A rue Angevine - Tél. : 07 81 95 31 33

Pôle Santé Sarthe et Loir

:: La Chasse du Point du Jour - Le Bailleul

Tél. : 02 44 71 30 00 - www.ch-polesantesartheloir.fr

Centre antipoison

:: Angers - Tél. : 02 41 48 21 21



L'école publique Saint-Aquilin

Inscription à l'annexe de la mairie

Contact

Tél. : 02 43 95 37 26

Horaires des cours

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Equipe enseignante

DE GAUCHE À DROITE :

Milène NAY (GS/CE1/CE2), Anne GABORIT (CM1/CM2), Sandra MAUDET (PS/MS/CP) remplacée par Thomas PELLETIER les vendredis.



Nos enfants

Equipe municipale



DE GAUCHE À DROITE :

Hélène CONGARD, Lauriana DELORME, Edith ROMARIE, Myriam ALLARD, Florence DENIS, Sabrina CHAMAN et Julien BELLOEUVRE qui assure l'entretien.

Le service de restauration scolaire

Inscription préalable à l'annexe de la mairie

→ Office assuré par Sabrina CHAMAN, autres services par les ATSEM, Myriam ALLARD et Florence DENIS, et par des agents de l'agence d'intérim ADECCO

Contact

Tél. : 02 43 95 45 34

Horaires de la cantine

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 12h à 13h20

NOUVEAU !

Le service d'aide aux devoirs

Inscription préalable à l'annexe de la mairie

→ Encadré par Hélène CONGARD, conseillère municipale

Contact

A l'école, rue Saint-Aquilin
Tél. : 02 43 62 08 21

Horaires de fonctionnement

:: Lundi, mardi et jeudi de 16h30 à 18h30



Le service d'accueil périscolaire

Accueil payant (voir tarifs en mairie annexe)
Inscription préalable à l'annexe de la mairie

→ Encadré par Sabrina CHAMAN (soir), Florence DENIS, Myriam ALLARD (matin)

Contact

A l'école, rue Saint-Aquilin
Tél. : 02 43 62 08 21

Horaires de fonctionnement

:: Lundi, mardi, jeudi et vendredi : de 7h30 à 8h20
et de 16h à 18h30

La Maison d'assistantes maternelles : la MAM'Enchantée



→ Mesdames Linia CONILLEAU, Céline NEDOPITA, Angéline RAIMBAULT, Cindy YVON et Emilie YVON accueillent les enfants du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Contact

6B rue Saint-Aquilin
Tél. : 07 67 14 54 39
Courriel : mamenchantee72@gmail.com
f www.facebook.com/Mamenchantée@
mamdesolesmes
blog : https://mamenchantee72.wixsite.com/
mamenchantee72

Les assistantes maternelles

AUGÉ Cindy	7 allée Saint Clément	06 12 40 59 81
BEAUMIER Nadine	12 hameau du Glandier	06 78 26 18 78
BIARD Claudine	20 allée du Puits aux Moines	06 30 10 44 39
BLANC Léontine	13 allée du Puits aux Moines	06 62 37 09 37
GRANZY Sabrina	23 allée Dom Edouard Clerc	06 71 61 03 02
JOYEAU Marie-Noëlle	15 allée de Galichon	07 49 47 51 21
ROGER Sabine	La Petite Sénetière	06 79 91 60 82
SINEAU Gaëlle	10 allée Saint Clément	07 50 46 47 60

- Vous êtes parents, résidents de la Communauté de communes, le Relais Petite Enfance (RPE) vous accompagne dans la recherche d'un mode d'accueil pour vos enfants.
- Vous êtes assistantes maternelles, le RPE vous aide dans vos démarches administratives et professionnelles.
- Vous êtes candidat(e) à l'agrément, le RPE vous propose un dialogue sur la profession, une information sur les démarches à effectuer et les aides à l'installation.

Contact

RPE - Pôle Petite Enfance Bouskidou
9, avenue de Bückeburg - 72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 62 22 44
Courriel : relaispetiteenfance@sablesursarthe.fr
Site : www.sablesursarthe.fr

Horaires d'ouverture

:: Lundi : de 14h à 17h sur RDV
:: Mercredi : de 9h à 12h sur RDV au pôle Bouskidou
:: Jeudi : de 14h à 17h sur RDV à la maison de l'enfance



Nous recherchons de nouvelles assistantes maternelles :
consultez notre vidéo en recopiant le lien :
<https://www.youtube.com/watch?v=wIxMXvIlchM>
dans votre barre URL

2024



JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
S 1	L 1 27	J 1	D 1	M 1	V 1	D 1 Théâtre SLC
D 2	M 2	V 2	L 2 36	M 2	S 2	L 2 49
L 3 23	M 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3
M 4	J 4 Bal des retraités	D 4	M 4	V 4	L 4 45	M 4
M 5	V 5 32	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5 Bal des retraités
J 6 Bal des retraités	S 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6 Théâtre SLC
V 7	D 7	M 7	S 7	L 7 41	J 7	S 7 Théâtre SLC
S 8	L 8 28	J 8	D 8	M 8	V 8	D 8 Marché de Noël
D 9	M 9	V 9	L 9 37	M 9	S 9	L 9 50
L 10 24	M 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10
M 11	J 11	D 11	M 11	V 11	L 11 Repas des aînés 46	M 11
M 12	V 12	L 12 33	J 12	S 12 Bourse aux vêtements	M 12	J 12
J 13	S 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13
V 14	D 14	M 14	S 14	L 14 42	J 14	S 14
S 15	L 15 29	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15
D 16	M 16	V 16	L 16 38	M 16	S 16 Repas dansant JSS	L 16 51
L 17 25	M 17	S 17	M 17	J 17	D 17	M 17
M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	L 18 47	M 18
M 19	V 19	L 19 34	J 19	S 19	M 19	J 19
J 20	S 20	M 20	V 20	D 20 Diaporama Club photos	M 20	V 20
V 21 APE kermesse	D 21	M 21	S 21	L 21 43	J 21	S 21
S 22 Fête de la St-Jean	L 22 30	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22
D 23	M 23	V 23	L 23 39	M 23	S 23 Concours de tarot	L 23 52
L 24 26	M 24	S 24	M 24	J 24 Bal des retraités	D 24	M 24
M 25	J 25	D 25	M 25	V 25	L 25 48	J 26
M 26	V 26	L 26 35	J 26	S 26	M 26	V 27
J 27	S 27	M 27	V 27	D 27 Fête du cidre et du verger 44	M 27	S 28
V 28	D 28	M 28	S 28 Comité des fêtes	L 28	J 28	D 29
S 29	L 29 31	J 29	D 29 Concours de belotte 40	M 29	V 29 Théâtre SLC	L 30 1
D 30	M 30	V 30	L 30	M 30	S 30	M 31
	M 31	S 31		J 31		





Nos commerçants

Nos commerçants, artisans et services

En dehors du centre

THOMAS BOUVET

Maçon, paysagiste

→ 2 hameau de la Petite Taupe

Tél. : 06 30 43 65 08

FOUILLE-LEMOINE

Imprimerie

→ 6 hameau de la Petite Taupe

Tél. 02 43 95 00 51

SERRE DE BELLEVUE

Horticultrice, maraîchère

→ 12 chemin de la Sénetière

Tél. 06 48 68 54 60

MARTIN Pierre

Charpente menuiserie

→ 14 route de Chaillot

Tél. 02 43 95 36 99



Pour toute information complémentaire et pour consulter la liste des autres commerçants et artisans implantés sur les zones d'activités, rendez-vous sur www.solesmes72.fr



Au Moulin Sucré

Boulangerie-pâtisserie

→ Julie et Guillaume GAUGAIN

1 rue Angevine

Tél. : 02 43 92 26 70



La Solesmienne

Bar - tabac - journaux

→ Thomas FIALDINI et Aude RIVOAL

6 rue Marchande

Tél. : 02 44 34 50 16



La Galetterie

Crêperie

→ Charlène et Anthony GEORGET

1 rue du Pont

Tél. : 02 43 92 02 25



Rondeau-Veron

Pharmacie

→ Mmes RONDEAU - VERON

19 rue Marchande

Tél. : 02 43 95 01 34



Douceur d'Arôme
Institut de beauté

→ Cécile PARÉ
20 route de Beaucé
Tél. : 06 73 99 62 85



Le Bœuf Fermier
Restaurant

→ Fabrice SANCHEZ
12 rue Marchande
Tél. : 02 43 95 45 19



Couleurs du Temps
Salon de coiffure

→ Aurélie MENARD
9 rue Angevine
Tél. : 02 43 92 36 87



Le marché hebdomadaire

→ Place Madame Cécile-Bruyère
le mercredi matin

**Pour toute information complémentaire et pour consulter
la liste des autres commerçants et artisans implantés sur les zones d'activités,
nous vous donnons rendez-vous sur notre site internet : www.solesmes72.fr**

Les hébergements

HÔTEL/RESTAURANT



Le Grand Hôtel

→ Marie JAQUET
16 place Dom Guéranger
Tél. : 02 43 95 45 10
Site : www.grandhotelssolesmes.com

CHAMBRES D'HÔTES



Le Fresne

→ Marie-Armelle LELIÈVRE
Route de Beaucé
Tél. : 06 87 49 38 93
Site : www.gites-de-france-sarthe.com

GÎTES



Les gîtes du Centre

→ Hélène et Marc CONGARD
16 rue Jules Alain
Tél. : 02 43 92 67 38
Courriel : gitesducentre72solesmes@orange.fr



Sol'm Suites

Tél. : 06 16 24 26 35
Courriel : accueil@solmsuiteslodges.com
Site : <https://solmsuiteslodges.com>

→ **Pour trouver un hébergement temporaire chez l'habitant, contacter :**



→ LE FLORE HABITAT JEUNES
23 rue Maupertuis
72000 Le Mans

Tél. : 02 43 81 27 55
Site : www.florehabitatjeunes.org

Quelques rappels utiles

Conseiller numérique : un nouveau service au sein de votre mairie



Le numérique est un des 10 enjeux stratégiques pour le conseil Département de la Sarthe. Il agit

au quotidien, pour lutter contre la fracture numérique, au service de toutes les Sarthoises et les Sarthois. Dans cet objectif, le département a recruté 15 conseillers numériques déployés dans chacun des 15 territoires des Communautés de communes.

Au sein de la communauté de communes du Pays Sabolien, Stéphanie CHAMPIN, conseillère numérique effectue ses missions gratuitement vers les usagers. Ses interventions ont pour but de rendre autonome les administrés de la communauté de communes du Pays Sabolien dans leurs démarches numériques. Stéphanie CHAMPIN est présente au sein de notre mairie les lundis de 9h à 12h les semaines impaires, et elle est joignable à l'antenne solidarité de Sablé-sur-Sarthe au 02 43 62 47 22. N'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Carte Nationale d'Identité (CNI) et passeport

Depuis le 1^{er} mars 2017, les demandes de CNI et de passeport se font exclusivement dans les mairies équipées de bornes biométriques. La mairie la plus proche est celle de Sablé-sur-Sarthe qui reçoit uniquement sur rendez-vous. Tél. : 02 43 62 50 13

→ Vous pouvez également effectuer votre pré-demande en ligne sur le site service public ou sur le lien suivant : <https://passeport.ants.gouv.fr/Vos-demarches/Realiser-une-pre-demande-de-carte-nationale-d-identite-CNI>

AVANT TOUS TRAVAUX : démarches d'urbanisme à effectuer en mairie



Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Habitat (PLUiH) a été validé le 7 juin 2021.

N'hésitez pas à le consulter sur www.geoportail-urbanisme.gouv.fr. Vous pouvez y accéder également sur notre site internet : Solesmes72.fr

Une nouvelle fois, Monsieur le Maire vous rappelle d'effectuer une démarche en mairie, AVANT de commencer vos travaux, concernant :

- toute modification de l'aspect extérieur (par exemple : changement de couleur, matériaux, de la façade, des fenêtres, portes, porte de garage, installation de volets battants ou roulants, modification de la clôture...),
- toute extension (par exemple : préau, véranda, pergola...),
- toute nouvelle construction (par exemple : abri jardin, piscine, préau...).

Ceci afin de vous assurer de la bonne conformité aux règles d'urbanisme en vigueur, et de vous préserver de toute potentielle déconvenue dans le futur (vente de votre bien, transmission, contrôles de l'administration...)

Lutte contre le frelon asiatique



Il vous est demandé, si vous constatez la présence d'un nid sur votre propriété, d'appeler les services techniques de la mairie au 06 80 96 68 08.

- C'est l'agent communal qui contactera, si nécessaire, une des trois entreprises prestataires conventionnées chargées de la destruction du nid
- L'entreprise facturera 50 % de l'intervention à la commune, et 50 % au demandeur.

La déclaration de son meublé de tourisme en mairie

Toute personne qui loue un meublé de tourisme, classé ou non, doit préalablement avoir effectué une déclaration à la mairie de la commune où se situe le bien (article L324-1-1 du Code du Tourisme). Pour cela, il doit remplir le Cerfa n°14004*02. S'il ne le fait pas, il peut se voir infliger une amende.

Déchèterie de la Denisière

Horaires d'hiver

- :: Du lundi au vendredi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 17h15
- :: Le samedi : de 9h30 à 11h45 et de 13h à 16h45
- :: Fermée les dimanches et jours fériés.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts : c'est INTERDIT !



Conformément à la circulaire ministérielle du 18 novembre 2011 et au Règlement Sanitaire Départemental de 2010, il est rappelé que le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit.

Etant considérés comme des déchets ménagers et assimilés, ils doivent être déposés à la déchetterie.

Le saviez-vous ?

En France la pollution aux particules fines nous affecte tous : en moyenne elle réduit notre espérance de vie de 8,2 mois et le coût individuel de cette pollution est estimé entre 400 et 500 € par mois.

Quelques informations utiles

La Maison des services ADMR « Vallée de La Sarthe »

L'ADMR de Sablé sur Sarthe vous propose toute une gamme de services à la personne : pour les familles, célibataires, personnes âgées, personnes en situation de handicap.

- Entretien du logement, repassage
- Aide avant et après la maternité
- Garde d'enfants
- Aide au lever, au coucher
- Aide à la préparation des repas
- Accompagnement, promenade, courses
- Téléassistance au domicile ou mobile



Contact

21 rue Michel Vielle
72300 Sablé-sur-Sarthe
Tél. : 02 43 92 69 63
Site : www.admr72.com

Horaires

- :: Lundi, mardi et vendredi : de 9h à 13h
- :: Jeudi : de 9h à 13h et de 14h à 16h30

L'Association MOBILE I.T. 72 (Indépendance Transport)



- Elle propose le covoiturage associatif au service des personnes âgées de 70 ans et plus et aux personnes de moins de 70 ans à mobilité réduite.

Ce service fonctionne du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h, à la demande sur simple appel téléphonique (48h à l'avance) au 06 38 94 98 09, sur toute la communauté de communes de Sablé.

- :: Une participation forfaitaire de 6 euros est demandée par trajet (aller et retour) + une adhésion de 5 euros à l'année.



Aléop



Me déplacer au quotidien pour le travail, inscrire mes enfants aux transports scolaires ou voyager pour mes loisirs... Quels que soient ma demande et mon mode de transport (train, autocar, bateau), l'offre de transport régionale est, depuis février 2019, rassemblée dans un réseau unifié et simplifié sous le nom Aléop.

Votre commune est desservie par le réseau des lignes régulières Aléop en Sarthe pour tous vos déplacements du quotidien.

- Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou pour toute autre information, rendez-vous sur aleop.paysdelaloire.fr ou appelez la centrale de mobilité au 02 43 39 90 72.

**Débordé,
Besoin d'aide ?**

**ENTRAIDE FAMILIALE
s'occupe de tout !**

Contactez-nous au
02 43 39 75 17
02 43 39 75 16
entraidefamiliale72@gmail.com

**-50% DE RÉDUCTION
OU CRÉDIT D'IMPÔTS**

**Aide ponctuelle ou
régulière pour :**

- Ménage, repassage
- Jardinage
- Petits travaux de bricolage
- Petites manutentions



**Pour 16,50€
seulement**

VOS AVANTAGES :

- > Aucune formalité administrative
- > Aucune obligation d'engagement dans la durée ou la continuité du contrat



Informations religieuses

Abbaye Saint-Pierre

Contact

1 place Dom Guéranger
Tél. : 02 43 95 03 08
Fax : 02 43 95 68 79
Courriel : abbaye@solesmes.com
Site : www.abbayedesolesmes.fr

Horaires

- :: Visite libre de l'église :
de 11h15 à 13h et de 14h à 18h15 en
dehors des offices
- :: Exposition permanente et
magasin (CD de chants grégoriens
et livres) : vde 9h à 12h45 et de 14h15
à 19h sauf pendant les offices

Abbaye Sainte-Cécile

(moniales bénédictines)

Contact

3 rue Sainte-Cécile
Tél. : 02 43 95 45 02
Courriel : stececile.solesmes@free.fr
www.abbayesaintececiledesolesmes.com

Horaires

- :: Messe le dimanche à 10h, en
semaine à 9h45



Eglise paroissiale

Contact

Presbytère de Sablé
11 rue St-Nicolas
Tél. : 02 43 95 03 80
Courriel : paroisse.solesmes@sarthecatholique.fr

Horaires

- :: Dimanche et fêtes : messe à 9h30

Les Amis de Solesmes

L'association des Amis de Solesmes, fondée en 1934, régie par la loi 1901, a pour but d'apporter un soutien à l'Abbaye St-Pierre et de faire bénéficier ses membres de l'amitié des frères. Elle participe au rayonnement du monastère et cherche avec convivialité à vivre l'héritage, de Saint Benoît en le diffusant autour de soi. Par la générosité de ses membres, elle participe à sa mesure, à la restauration des lieux de l'abbaye ouverts aux visiteurs. Elle favorise le développement des publications et encourage divers conférences et enseignements spirituels et artistiques au sein même de l'abbaye.

Contact

Philippe LENOBLE
Tél. : 02 43 95 03 08
Courriel : lesamisdesolesmes@free.fr
Abbaye St-Pierre
Site : www.abbayedesolesmes.fr



A l'occasion du centenaire du retour d'exil

L'année dernière, le nouvel abbatiat a monopolisé l'attention, ce qui est normal, mais il a fait passer sous silence un autre épisode marquant de l'histoire de notre village, qui n'aurait pas moins mérité d'être évoqué cette année-là : le centenaire du retour d'exil des deux communautés de moines et de moniales. Ce nouveau bulletin permet de réparer la regrettable omission.

C'est en effet en 1922, le 12 octobre, jour de fête solennelle chaque année pour le monastère, que les deux abbayes, le village et le diocèse ont célébré ensemble le retour officiel de la vie religieuse bénédictine à Solesmes après 20 ans d'exil. Le rapport de police, peut-être un peu généreux, signalant la grande foule qui se pressait ce jour-là pour honorer le grand événement, évalue « à six cents personnes¹, le nombre des fidèles laïcs des deux sexes qui se pressaient dans la nef de l'Abbaye des Bénédictins aux vêpres chantées par les pères et les frères convers, à 15 heures 45 ». Nul doute que dans l'assistance se trouvaient le maire, Mr Alain, et son conseil municipal car tous étaient heureux de voir enfin revenus ceux qu'ils avaient vu partir à contrecœur et dont ils désiraient sincèrement le retour.

L'après-midi de ce grand jour, le Commissaire central du Mans, pas du tout invité et débarquant là par hasard, venait, envoyé par le préfet, enquêter sur place sur ce qui se passait à Solesmes... Une lettre alarmante reçue peu avant du ministère de l'Intérieur en était la cause. Elle annonçait en effet que de sérieux indices annonçaient que les deux communautés bénédictines semblaient vouloir se reconstituer à Solesmes. Ordre était donné au préfet d'enquêter. Si son représentant avait été accompagné, on aurait pu voir en ces deux hommes les ancêtres de nos deux Dupont de Tintin et Milou, et ils se seraient murmuré discrètement l'un à l'autre : « Hum, hum, il y a quelque chose de louche là-dessous. Je soupçonne que

ces soixante moines ont l'air de vouloir rester ». — « Je dirais même plus : ils ont l'air d'être réinstallés ».



Reprenons le cours de l'histoire qui a ouvert cette parenthèse de vingt ans d'exil en Angleterre. Elle venait de se terminer, ou presque, car évidemment l'abbé de Solesmes, après une telle enquête, eut bien des comptes à rendre à l'Etat pour une cérémonie si contraire à la loi.

En 1901, à la suite de la nouvelle législation² qui interdisait aux citoyens français de s'associer et de se regrouper sans permission de l'Etat, la très grande majorité des communautés religieuses de France dut s'expatrier. Elles savaient qu'il ne servirait à rien de demander l'autorisation d'exister, mascarade légale qui n'était qu'un moyen détourné de les éliminer. Les rares qui le firent, l'expérimentèrent tout de suite : ce fut « NON ». Les deux communautés de Solesmes

partirent donc d'elles-mêmes en exil, en Angleterre. Le 20 septembre 1901, le village³ fut le témoin désolé de ce triste départ très public (voir photo). Elles se fixèrent en 1920 sur l'île de Wight, à Quarr pour les moines, à Ryde pour les moniales. A Solesmes, restaient le P. Foubert, curé, habitant le presbytère, juste en face de l'abbaye, et un autre moine, le P. Mégret, curé de Juigné en remplacement du curé mobilisé au moment de la guerre. Ces deux détachés servaient d'agents de liaison avec le monastère. Le temps passant, ils pouvaient suivre et transmettre les nouvelles du village et de l'abbaye, devenue hôpital militaire entre temps. A noter que rien n'était prévu pour l'entretien des bâtiments. Ce qui devait arriver, arriva : ils souffrirent de toutes ces années d'abandon ou d'exploitation peu soigneuse.

En l'année 1920, la guerre était donc terminée depuis plus d'un an. L'hôpital pourtant continuait à fonctionner, les blessés n'étant pas forcément guéris du fait de la fin des hostilités. L'atmosphère politique, elle, avait bien changée depuis 1901. Les français s'étaient battus ensemble pour défendre leur patrie, les divisions étaient endormies, « l'Union sacrée » perdurait dans l'atmosphère. Naturellement confronté à ce fort sentiment d'union nationale, le gouvernement oubliait pour le moment les querelles à l'origine de la loi persécutrice. Les élections avaient donné d'ailleurs une majorité de Droite à la chambre tandis qu'au sénat la Gauche restait bien ancrée. Ce contexte autorisait l'espoir du retour pour les religieux exilés qui n'aspiraient évidemment qu'à cela. Déjà au Mans, par exemple, les Sœurs Réparatrices étaient revenues. Et les Capucins. Dans le milieu monastique, en Bretagne, les communautés bénédictines avaient effectué déjà leur retour. Et à Paris. Alors l'heure n'avait-elle pas sonné pour Solesmes de leur emboîter le pas ? Ou bien fallait-il encore attendre des temps meilleurs ?

¹ On ne peut mettre que 300 personnes dans l'église. Tous ceux qui étaient venus soutenir les moines n'ont pas pu y être contenus.

² Cf. « Solesmes au temps des expulsions », D. L. Soltner, p. 176 et suivantes, en vente à la librairie de l'abbaye.

³ Cf. « Solesmes au temps des expulsions », p. 189.

Les avis étaient très partagés, le courant attentiste largement dominant. Rien de plus fragile et changeant que l'atmosphère politique, disait-on. A quoi bon rentrer pour ressortir peut-être bientôt. Même si le gouvernement s'apprêtait à renouer des relations diplomatiques avec le Vatican (janvier 1921), signal fiable mais faible de l'amélioration de la situation, il fallait rester prudent. Bref encore trop tôt pour être mûr. Le nonce était de cet avis, ainsi que le P. Foubert, curé, le marquis de Juigné, propriétaire dévoué de l'abbaye, et d'autres encore. En plus l'abbé de Solesmes d'alors, D. Delatte, bien atteint dans sa santé, n'était pas en état de se lancer dans une telle entreprise. Et puis, sur l'île de Wight, au bord de la mer, les moines étaient bien installés : ils avaient construit une magnifique église, un vrai monastère, et vivaient paisiblement leur vie monastique dans un milieu anglais des plus bienveillants. Le moment venu, plusieurs auront du mal à quitter les lieux, surtout les plus jeunes. Alors pourquoi précipiter ? « Le temps se venge toujours de ce qu'on fait sans lui », dit l'adage. Ce qui fit tout basculer, ce fut D. Cozien. Il était résolument prêt à affronter la vengeance du temps. Il eut effectivement des comptes à rendre au gouvernement après ce fameux 12 octobre 1922 sur lequel a commencé notre histoire, et prit plusieurs fois le train aller-retour pour Paris et s'expliquer. Mais n'anticipons pas.

Le 31 décembre 1920, D. Delatte voit sa démission enfin acceptée par le Vatican. Elle avait été refusée quelques mois auparavant. L'élection de son successeur est fixée au mois d'avril. Ce même mois voit à Solesmes les derniers malades quitter l'hôpital, annonce de sa prochaine fermeture. De fait le bail de location (gratuite !) approchait de son terme : fin octobre 1921. C'était une aubaine pour les partisans du retour. Sur place les personnes civiles concernées envisageaient plutôt comme avenir de l'abbaye d'en faire un sanatorium⁴ mais le village y était résolument opposé : plus de concentration de tuberculeux à Solesmes ! Et les esprits étaient prêts au combat. L'élection de D. Cozien

comme abbé allait tout arranger et faire du nouvel abbé le bienfaiteur providentiel du village.

Ce breton ne connaissait pas Solesmes. Il était entré au monastère pendant l'exil, en 1910, directement en Angleterre. Il n'avait jamais mis les pieds à l'abbaye. Pourtant il était pleinement gagné au désir largement partagé par tous d'y rentrer dès que possible. L'exil n'est pas une situation



Lettre remise par le maire de Solesmes au P. Abbé et à la mère abbesse juste avant le départ en exil, par laquelle il exprime sa réprobation de la loi qui oblige les religieux à partir. Lettre signée par une grande partie des habitants du village avec 241 signatures.

normale. A Solesmes, il y avait D. Guéranger, il y avait les racines de la communauté, il y avait le berceau. Il fallait les retrouver dès que possible. Le retour fut sa priorité.

Il le montre en venant à Solesmes dès le mois de juin qui suivit son élection. Il découvre tout et écrit à l'évêque du Mans, Mgr Grente : « J'ai célébré la messe à Saint-Pierre, j'ai prié au tombeau de Dom Guéranger, j'ai fait mon pèlerinage à Notre-Dame du Chêne où brûlait sur l'autel pendant ma messe un cierge offert jadis par Madame l'Abbesse de Sainte-Cécile – en 1893 même – et que Monsieur le Supérieur

a retrouvé, d'une manière tout à fait inattendue, quelques jours avant mon départ de Quarr Abbey, et sans qu'il connût mon arrivée ! Mon devoir est d'être confiant et de travailler à rendre à la glorieuse abbaye sa vie liturgique et monastique plénière. J'agirai avec prudence, selon la ligne que j'ai exposée à Votre Grandeur. » De fait, il va être fidèle à cette ligne de conduite, alliant audace et prudence.

Le 14 juillet a lieu sa bénédiction abbatiale à Quarr. Qui va là ? Le maire de Solesmes ! On ne l'avait pas invité, à cause de la distance (il n'y a que 400 km à vol d'oiseau mais pour s'y rendre, c'est autre chose), mais lui s'était bien invité. Dans l'urgence il fallut demander à un autre de lui laisser sa chambre. Dom Cozien lui rendit sa visite rapidement dès le mois de septembre, en revenant de Bretagne. Et par chance, le 22, des fenêtres du presbytère où il logeait, il put assister avec joie au départ des derniers occupants militaires de l'abbaye ! « Ça y est, elle est à nous maintenant », dut-il se dire en se frottant les mains. 4 mois s'étaient écoulés depuis son élection.

Le retour ne fut pas si facile que cela, surtout parce que l'abbé ne voulait pas demander la fameuse autorisation d'exister. C'est le point clé sur lequel les avis se divisaient mais il ne démordit jamais de sa décision. Au début, prudent comme annoncé, on fit les choses très modestement : deux moines partirent d'abord en « éclaireurs de pointe » et arrivèrent sur place le 11 novembre. Il était prévu qu'ils logeraient à « l'imprimerie », par discrétion (c'est-à-dire le bâtiment en façade pierre de l'autre côté de l'ancien restaurant de Mr Nicolas). Mais une fois sur place, il fut évident qu'il n'en était pas question vu l'état des lieux. Ils se rabattirent finalement sur le 1er étage du Prieuré qu'occupaient les autorités militaires en leur temps.

La grande maison était déserte, vide, froide et bien abîmée, manquant de tout : eau, électricité, meubles etc. « Robinson Crusoe avait plus de ressources que nous », écrira l'un des moines rentrés ! Qu'importe, on se mit à la tâche et on

⁴ Solesmes au temps des expulsions », p. 193.

commença courageusement à l'aide d'ouvriers à la rendre habitable. Sans attendre le résultat, le « deuxième échelon », c'est-à-dire un groupe de trois autres moines, arrive le 7 décembre. Parmi eux, Dom Heurtebize, un sabolien, qui retrouve la cellule quittée 20 ans auparavant. « Quelle désolation ! » confie l'un des trois devant l'état du monastère. Les travaux s'efforcent d'y remédier et continuent sans relâche : le problème de l'eau, qui intéresse aussi une partie du village à cette époque alimenté par l'installation des moines, est résolu par des moteurs électriques. Ainsi, petit à petit, la situation s'améliore.

Pas assez vite au gré des revenants, et surtout de ceux qui s'impatientsaient de les suivre. Commence l'envoi des gros chargements de matériel. Il y en aura trois. On craint la douane, l'inspection et ses questions. Mais grâce à la bienveillance des autorités, tout se passe bien à ce moment. Ce retour du matériel se poursuivra jusqu'en 1929.

Le 25 avril, presque un an après l'élection, c'est le tour du 3^e échelon de réintégrer le monastère. La communauté monte alors à 24 membres si bien que le 2 mai, le P. abbé Cozien inaugure officiellement la reprise de la vie monastique à Solesmes. De leur côté, le 29 mai, arrivent les premières moniales. Elles logent dans ce qui est aujourd'hui la maison des Servantes des Pauvres en attendant la remise en état de leur monastère.

Dès juillet, c'est le tour du 4^e échelon : on en profite le 11 juillet, solennité de St Benoît, pour répéter l'entrée en procession dans le monastère au chant de l'« In convertendo Dominus captivitatem Sion » comme l'avait fait D. Guéranger et ses compagnons quand ils reprirent la vie monastique à Solesmes, après la révolution⁵. C'est également ce mois-ci que le trop gros chargement des Sœurs attire et retient l'attention des autorités. Il est à l'origine de la visite inattendue du Commissaire central du Mans, le 12 octobre. Le reste de la

communauté revient par différents petits groupes jusqu'au mois de septembre. A Quarr, une communauté de 25 membres reste sur place et donne naissance à une nouvelle fondation (voir photo). Il en ira de même pour Sainte-Cécile si bien qu'aujourd'hui, ces deux communautés devenues anglophones subsistent toujours sur le sol anglais.

C'est au cours de ce mois de septembre que fut enregistré par le notaire le nouveau bail très bienveillant accordé par le marquis de Juigné à la communauté. Une fois de plus il est agréable de signaler l'immense service qu'il lui rendit à cette époque. Grâce au rachat qu'il fit de l'abbaye en 1910⁶, elle n'était pas passée en des mains étrangères et les moines n'eurent qu'à lui faire part de leur désir de revenir pour se retrouver chez eux. Sans son action efficace, leur retour à Solesmes n'aurait sans doute pas été possible ou très difficile.

Le 31 septembre, last but not least, l'arrivée de D. Delatte à son tour. Il reçoit un accueil solennel qui l'émeut et marque la fin du grand retour. Moins d'un an et demi après son élection, Dom Cozien a accompli sa tâche prioritaire : la communauté est bel et bien réinstallée désormais à Solesmes. Pour le fêter officiellement, il y eut donc cette journée du 12 octobre 1922 qui vit aussi arriver impromptu le Commissaire central du Mans. L'évêque, Mgr Grente, qui avait toujours

soutenu avec générosité l'entreprise et allait continuer à le faire, venait de repartir. Dom Cozien eut à s'expliquer seul. Il n'était pas au bout de ses peines.

Entrer dans le détail de cette ultime bataille juridique prolongerait trop cet article sans tellement d'intérêt. L'abbé de Solesmes considérait l'application de la loi de 1901 aux communautés religieuses comme « un instrument rouillé et hors d'usage ». L'avenir allait lui donner raison. Malgré la vaine tentative en 1924 d'Edouard Herriot de relancer l'instrument rouillé avec ses expulsions, les religieux revenus demeurèrent solidement en France. Vingt ans plus tard, le 8 avril 1942, une nouvelle loi leur reconnaissait enfin la liberté d'exister qu'ils avaient toujours eue depuis que la France est France. Dom Cozien était en avance sur son temps. Peut-on le lui reprocher ?



5 L'abbaye le fait toujours actuellement chaque année le 10 juillet à 17h.

6 « Solesmes au temps des expulsions », p. 192.



Notre histoire

Dans notre bulletin communal de 1998, il y a 25 ans déjà, Hippolyte JANVIER nous confiait combien il avait été marqué, dès son arrivée dans la région, par les stigmates de la guerre 1914-18 dont il avait été témoin lorsqu'il rendait visite à une tante infirmière militaire qui prenait soin des gueules cassées. L'abbaye Saint-Pierre de Solesmes désaffectée se trouvait alors transformée en hôpital militaire.

Ce « toujours prêt » à respecter, à servir, à s'entraider, Hippolyte JANVIER l'exaltera en s'engageant dans l'armée, avant que l'ogre germanique ne frappe de nouveau à la porte ; il avait 19 ans et restera sous les drapeaux quinze années, défiant régulièrement l'envahisseur. Il sera récompensé plus tard au grade de chevalier de la légion d'honneur.

Au lendemain de la guerre, monsieur JANVIER, reprend son métier de menuisier-ébéniste, qu'il avait appris comme apprenti chez le père Lalande, menuisier à Sablé, puis comme compagnon chez le père Lesage. Il fonde ensuite son atelier de menuiserie générale avec pignon sur rue à Solesmes. La passion du scoutisme est toujours très vive. Il faut aider les jeunes, développer chez eux des valeurs fortes : partage, courage, persévérance, travail, respect, obéissance, bref, un « quoi qu'il en coûte », au service du devoir.

Chacune de ses heures de loisir était destinée à rassembler les jeunes, organiser des olympiades, monter une tente patrouille sur l'île Saint-Clément, découvrir les secrets de dame Nature.

Hasard ou providence d'un jour, un mécène scout confie à Hippolyte des voiles de Moth (dériveur léger). « Quand deux bons associés s'unissent, la pâte rencontre le levain » nous dit le proverbe.

« Que faire d'autre avec des voiles, sinon les accrocher sur un mât, et si on n'a pas de mât, de le fabriquer, et le bateau avec, de surcroît si celui-ci fait aussi défaut » pourra-t-on lire dans un article de Ouest-France paru plus tard en 1966 et rendant hommage aux « chantiers JANVIER, haut-lieu Sarthois de la construction navale de plaisance ».

C'est ainsi qu'en 1950, M. JANVIER, qui n'avait fabriqué jusqu'alors que des « plates » (barques) destinées à la Sarthe voisine, réalisa son premier voilier : le Colibri.

Hippolyte JANVIER, le seigneur des canots

« Constructions Navales » : en allant chercher son pain rue Marchande, qui ne s'est pas interrogé en levant le nez sur ces quelques lettres blanchâtres fatiguées, encore visibles sur un linteau de chêne en guise d'enseigne, seules témoins d'un patrimoine artisanal de Solesmes, autrefois ?

Cet atelier, on le nommait alors « chantier », nous le devons à Hippolyte Janvier. Les solesmiens, qui lui attribuaient le sobriquet de « Polyte », se souviennent avec admiration d'un homme truculent, colérique, passionné, engagé et généreux tout à la fois.

Né en 1912, il était le fils d'un fort des halles de Paris et d'une maman couturière. Très rapidement pupille de la nation, ni Breton, ni marin, rien ne prédestinait « Polyte » à se lancer dans la construction navale.

Il faut s'intéresser à ses jeunes années saboliennes et au scoutisme qu'il pratiquait pour trouver la genèse de son aventure nautique. En effet, Hippolyte avait couru avec sa troupe les bois, les prés et les champs de la campagne alentour, le foulard torsadé bicolore noué autour du cou, le béret vissé sur la tête, clamant fièrement un « toujours prêt » solennel.



Dix années plus tard, le révérend Père MENARD, aumônier de « Jeunesse et Marine » une association qui veut révéler la mer et la navigation aux jeunes, vint trouver Hippolyte JANVIER avec le besoin d'un solide bateau à voiles, sûr à la mer, et capable d'embarquer huit garçons.

« Il n'est pas de vent favorable pour celui qui ne sait pas où il va. » Travailler très tard plusieurs nuits à imaginer, concevoir et dessiner ses plans, il n'en faut pas plus à M. JANVIER pour relever le défi. En 1960 naît le Courlis, un dériveur long de 6 m 55, bordé de panneaux de bois en contreplaqué-marine savamment ajustés, offrant 8 postes de nage et pouvant présenter au vent jusqu'à 16 m² de voile de Tergal. Une embarcation idéale pour répondre à la commande et aussi inviter les Scouts Marins de Sablé-Solesmes à découvrir la mer, la première fois pour certains d'entre eux.

Les années 60 marquent également pour tous, l'essor des vacances tournées vers la mer, la navigation de plaisance, le rêve d'aventure et de liberté galvanisé par les exploits de deux navigateurs d'exception, Alain GERBAULT et Eric TABARLY.

Le bateau original Courlis scout sera alors décliné en plusieurs versions de plaisance, avec cockpits ouverts ou bien habitables et équipés de couchettes pour 3 à 8 voyageurs avides d'évasion et de croisières côtières. Il devient incontournable d'exposer au Salon Nautique de la Porte de Versailles de Paris pour faire connaître au public Français l'artisan Sarthois.

« *Chaque courlis vante son marais* » proverbe on ne peut plus à propos !

Alors les mécanos du garage automobile, le forgeron, les gosses du village, tout le monde fut réquisitionné pour délivrer, non sans difficulté, le bel esquif du ventre du chantier, 2 rue Marchande, fin prêt pour l'occasion ! Le fils d'Hippolyte, Jean-Pierre JANVIER, et Jacky VALENTIN se souviennent aujourd'hui, amusés, de l'attelage à inventer sur la base d'un châssis Citroën Traction X15 tracté par la Peugeot 203 familiale, pour arrimer en convoi exceptionnel le fier et lourd voilier au départ de Solesmes à l'assaut de la capitale.

C'est ainsi que plusieurs Courlis ont déployé leurs ailes blanches pour le plaisir de plaisanciers en Normandie, sur la Côte d'Azur, ou en Bretagne. M. JANVIER bien entendu a continué à satisfaire les écoles collectives de scouts marins de la France entière.

Hippolyte JANVIER avançant en âge, l'activité du chantier s'éteignit doucement, dans les années 1980, d'autant que les nouvelles carènes de bateau en polyester gagnaient en popularité.

A la fois homme libre et extraordinaire porte-drapeau du vivre ensemble, Hippolyte JANVIER affale en 2002 la grand voile d'un curriculum vitae admirable : 18 ans de conseiller municipal, 40 ans de vice-présidence et Président des Anciens Combattants, 21 ans de batterie fanfare, 50 ans de responsabilités scouts. Un personnage légendaire de Solesmes : « Respect Polyte ».

Saluons avec un grand merci Jean-Pierre JANVIER et Jacky VALENTIN pour leurs précieux concours à la rédaction de cet article.

Thierry Quantin



La Pharmacie RONDEAU VERON aux bons soins de Solesmes



Voilà déjà quinze années que nos deux pharmaciennes ont repris les commandes de l'officine à Solesmes. Elles ont succédé à Monsieur MONNE qui avait fondé la pharmacie en 1988, et Monsieur DOUR son associé.

Bien qu'ayant toutes les deux fréquenté les bancs de la faculté d'Angers, c'est par le hasard des remplacements que Mesdames Stéphanie RONDEAU et Claire VERON se sont rencontrées. Leur association est née d'un objectif commun, celui d'offrir en pays rural, un lieu d'accueil santé de première intention, aux patients qui sont sûrs de trouver rue Marchande une écoute attentive et des conseils personnalisés.

Outre la délivrance de médicaments, l'équipe s'attache à contribuer au bien-être des habitants, avec ou sans rendez-vous, que ce soit pour répondre à un besoin nutritionnel, établir un bilan pharmaceutique ou encore orienter vers un professionnel de santé. L'équipe est également là pour faciliter le maintien à domicile, qu'il s'agisse de délivrer un lit médicalisé, un fauteuil roulant, de l'oxygène...

La Pharmacie de Solesmes se distingue aussi par son expertise en solutions thérapeutiques naturelles telles que l'aromathérapie, la phytothérapie, la gemmothérapie (médecine des bourgeons), ou la micronutrition.

Stéphanie RONDEAU et Claire VERON apprécient leurs patients, une clientèle agréable. Soulignons qu'à leurs côtés, les préparatrices connaissent également très bien leur patientèle : Catherine présente depuis 35 ans, Florence depuis 24 ans, et Virginie depuis 22 ans, aujourd'hui remplacée par une autre Virginie. Enfin, Béatrice en coulisse depuis bientôt 9 ans, réceptionne chaque matin les commandes et veille à ce que l'officine soit toujours impeccable.

Nous ne pouvons que nous réjouir de disposer, au cœur de notre village, de cet espace santé indispensable, animé par une équipe bienveillante et compétente.

Thierry Quantin



À Solesmes, nous avons la pêche



Emmanuel Courtabessis, vous êtes président de l'association « La Sabolienne »

Oui, probablement une des plus anciennes organisations du Pays de Sablé, il faut remonter à la fin du XIX^{ème} siècle pour trouver les traces d'un syndicat de pêcheurs à Sablé. Devenu association en 1905, c'est en 1988 que naît la Sabolienne. Je saisis cette occasion pour remercier Solesmes qui accueille l'association depuis plusieurs années.

.Nous comptons aujourd'hui 1200 adhérents. Notre objectif est de promouvoir la pêche sur un réseau de 60 km de rives dont nous assurons la gestion. En effet, nous intervenons sur les rivières : Sarthe, Vègre, Erve, Vaige, Taude et aussi sur l'étang de Chantenay Villedieu et le plan d'eau de Souvigné.

Quelles sont vos principales activités ?

Motivés par la préservation de la faune et la flore, notre rôle est d'agir en véritable sentinelle de la rivière. Nous effectuons des opérations de nettoyage des accès et abords des cours d'eaux, en collaboration avec la fédération. Nous sommes présents au moment des écoures et très vigilants sur les risques de pollution. Bien que la Sarthe nous offre encore un débit d'eau correct, de nombreux affluents et ruisseaux deviennent trop souvent à sec. Nous sommes très actifs en période de reproduction, notre frayère dans le parc du château de Sablé est le berceau de nombreux brochets qui feront la joie des pêcheurs sur nos cours d'eaux. Nous repeuplons chaque année de 800kg à une tonne de poissons différents.

Vous évoquez l'équilibre naturel et la biodiversité, quel est votre avis sur le silure, ce nouveau poisson géant apparu dans nos rivières il y a une quinzaine d'années ?

Nous redoutons la prolifération de ce prédateur clandestin qui peut mesurer communément deux mètres. Aujourd'hui, nous estimons que le butin quotidien de ce pillard est équivalent aux dégâts journaliers causés par un cormoran - qui blesse beaucoup - oiseau pourtant protégé ! Heureusement, des espèces qui avaient quasiment disparu, réapparaissent peu à peu comme le sandre, la perche, ou le goujon.

Le profil du pêcheur a-t-il changé ?

Oui beaucoup, l'image du pêcheur retraité contemplatif flânant le long de la rivière en « mouillant du fil » disparaît ! Pour exemple nous comptons trois jeunes de moins de 20 ans dans notre association, et sur les 14 membres du bureau, seulement trois sont retraités. Il faut dire que les formes de pêches ont évolué. La pêche au coup depuis la rive ou en bateau procure toujours un véritable plaisir à partager en famille. D'autres activités, disons plutôt : sports, gagnent de nouveaux et jeunes adeptes, comme la pêche en « float tube » (siège bouée flottante que l'utilisateur déplace, en pêchant, au moyen de palmes) ou depuis un kayak. La pêche à la carpe, de nuit, a aussi ses inconditionnels. Le pêcheur de truites se

fera plaisir dans notre rivière classée de première catégorie sur le plan d'eau de Chantenay-Villedieu.

Quels sont vos objectifs ?

Dans le cadre de notre mission de protection des milieux aquatiques et de connaissance des ressources piscicoles, nous avons la vision du pays bocager Sabolien comme étant un exemple de préservation de l'environnement aquatique, tout en encourageant les différentes pratiques de pêches.

Pour cela nous avons eu l'occasion d'organiser une école de pêche, nous réfléchissons à réintroduire le black bass qui affectionne les eaux plus chaudes, et toute l'équipe est très dynamique pour organiser des événements tels que des concours de pêche thématiques comme à Solesmes cet automne.

Souignons également notre volonté de maintenir accessible la pratique de cette activité. De nombreuses formules sont disponibles, depuis la carte annuelle interdépartementale jusqu'à la carte découverte que l'on peut se procurer chez Super U ou Loisir Pêche à Sablé, ou bien à l'épicerie Viveco de Chantenay, et encore sur internet www.cartedepeche.fr

Thierry Quantin





Vie associative

Club des Retraités

Marie-Paule TURQUAIS 02 43 62 28 86

A.P.E.I. de Sablé/Solesmes

PINAUD Marie-Joseph 02 43 92 06 07

Association de Pêche « La Sabolienne »

Emmanuel COURTABESSIS 06 15 46 00 98

Association des Parents d'Elèves (APE)

Audrey FROGER 07 87 15 64 46

Comité de Jumelage

René TROTTIER 06 26 67 22 31

Comité des fêtes

Didier CHEVREUIL 06 34 03 62 13
Daniel LANCELEUR 02 43 92 27 41

Groupe des Organismes Nuisibles de Solesmes

Gaëtan LANDEAU 06 87 91 38 01

Jeunesse Sportive Solesmienne

Jason TOUCHARD 06 24 58 57 92

La Solesmienne - Fléchettes

Valentin NEANT 06 11 84 47 04

Le Souvenir Français

Daniel LEROY 06 27 16 52 77

Les Amis de Solesmes

Philippe LENOBLE 02 43 95 03 08

Maison de retraite

Association Saint-Michel
Fabien LORNE 02 43 95 19 25
Association Saint-Raphaël
Xavier LE CONTE 02 43 95 19 25

Rotary Club

Stéphane PLUMAS contact@rotary-sable.org

Le Verger du Pré-sur-l'eau

Guy MAUGEAIS 06 95 54 36 82

Solesmes Loisirs Culture

Jean-Claude PLAETVOET 06 83 08 01 75

Billard

Pascal COUBARD 06 17 03 19 13

Club Photo

Patrick TROUILLET 02 43 95 07 53

Ecole de peinture

Jean-Paul MAILLOT 02 43 95 30 31
Michel HIVERT 02 43 92 22 24

Encadrement

Anne-Marie BUSSON 02 43 95 74 78

Groupe Bellator

Aymeric PLAETVOET 06 37 41 83 52

Gymnastique douce

Chantal TROTTIER 02 43 95 78 54
Evelyne DEBUIRE 06 26 64 42 67

Gymnastique sans complexe senior

Ghuislaine ROBIN 02 43 95 33 95

Gymnastique tonique

Fabienne RENARD 02 43 95 13 57

Informatique

Gérald GAUCLIN 06 82 34 67 16

Patchwork

Michelle REMARS 06 84 56 87 92

Scrabble

Nicole FOURNIER 02 43 95 13 44

Tarot

Paulette FERRAND 02 43 95 33 06

Tennis

Jean-Claude PLAETVOET 06 83 08 01 75
Eric BRUNEAU 02 43 95 80 16

Théâtre

Lionel MENTION 06 82 93 03 07

Yoga

Sylvie GILLET 02 43 92 57 67

Les associations en détail

Association des Parents d'Elèves Ecole Saint Aquilin



L'APE (Association des Parents d'Elèves), est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participent concrètement à l'animation de nos écoles, c'est donc avec une grande joie que je vous adresse ces quelques mots en tant que Présidente de l'Association des Parents d'Elèves.

L'APE propose diverses animations tout au long de l'année, de façon à pouvoir assurer le meilleur soutien financier possible aux enfants et leur permettre ainsi de faire de nombreuses activités :

- goûter de Noël,
- sorties de fin d'année,
- achat de matériel pédagogique.

Beaucoup de manifestations ont pu voir le jour cette année :

- la photo de classe,
- une vente de chocolats,
- le goûter de Noël avec le père Noël,
- la soirée dansante sur le thème Fluo,
- la fête de l'école,
- et d'autres ventes diverses.

Nous vous invitons à venir à nos manifestations afin de mieux comprendre comment notre école fonctionne et interagir avec les différents intervenants.

Je dis nous tout au long de ce texte car NOUS sommes une équipe de parents.

La bonne ambiance est garantie et chacun s'investit selon ses disponibilités

PROJETS 2023-2024

(Programme confirmé lors de L'AG début année scolaire)

- Photo de classe
- Soirée dansante
- Fête de l'école

Contact

Audrey FROGER
Tél. : 07 87 15 64 46

Club des retraités de Solesmes

L'association compte 91 adhérents avec diverses activités. L'année a commencé par l'assemblée générale qui était le 26 janvier 2023, suivie par trois après-midi dansants. Nous avons une activité belote le jeudi salle Jérôme-Gruet de 14 h à 18 h, toute l'année ouverte à tous.

Notre randonnée pédestre est toujours d'actualité et a lieu une fois par mois avec Parc-sur-Sarthe, le vendredi matin ; rendez -vous place Jérôme-Gruet. La première sera le 19 janvier 2024.



Les bals

Certaines dates de bals ou déjeuners suivis de jeux de cartes ont été programmées pour 2024 : les 6 juin, 4 juillet, 24 octobre.

Nos prochaines sorties (dates à confirmer) :

- Nos journées pêche à Parné/Roc seront le 31 mai ou 14 juin, et le 20 septembre 2024
- Notre sortie annuelle sera une journée Saumuroise le mardi 14 mai 2024
- Un déjeuner spectacle cabaret à Azé en avril 2024.
- Nous terminerons l'année par notre repas de Noël : jeudi 7 décembre 2023 où nous fêterons les anniversaires 80-90 et 100 ans.

L'année 2023 sera pratiquement terminée ; le club invite les jeunes retraités à nous rejoindre.

:: Prochaine assemblée générale le jeudi 22 février 2024, où nous fêterons les 50 ans du club des retraités de Solesmes

Contact

Marie-Paule TURQUAIS
Tél. : 02 43 62 28 86

Comité des fêtes

Cette année nous constatons une forte mobilisation du public concernant nos manifestations.

Notamment pour le vide grenier et la St-Jean où nous avons pu inaugurer nos nouveaux maillots.

Pour le mois de décembre nous aimerions associer une bourse aux jouets en même temps que le marché de Noël.

DATES À RETENIR

Samedi 9 décembre 2023	Marché de Noël (+ projet de bourse aux jouets)
Dimanche 26 mai 2024	Vide grenier
Samedi 22 juin 2024	Fête de la Saint-Jean
27/28/29 septembre 2024	Concours de belote sans annonce ouvert à tous à la salle des fêtes



Contact

Didier CHEVREUIL
Port. : 06 34 03 62 13
Courriel : didier.chevreuil@orange.fr

Comité de Jumelage

Pour rappel, une charte de jumelage entre les villes de Solesmes (Sarthe) et Solesmes (Nord) fut signée en mai 2013, concrétisant une relation qui avait commencé en 2010. Un lien d'amitié s'était créé entre nos deux villes éponymes sous la houlette du maire de l'époque, Roger SERVER.

Souvenez-vous de leur participation au millénaire de la création du prieuré en 2010 et à notre fête du Moyen-Âge en 2013 !

Depuis, un Comité de Jumelage s'est constitué en décembre 2014 afin « d'encourager et soutenir toutes les initiatives visant à développer les échanges entre les deux villes »¹

En 2015, nous avons eu le plaisir d'accueillir un groupe de cyclistes qui a rallié les 450 km en 4 jours.

En 2016, c'est notre troupe de théâtre qui est allé jouer sa pièce « Oscar » devant une salle comble.

2017 a reçu la visite du maire solesmois, du Président de leur Comité de Jumelage et de leurs épouses lors du comice agricole organisé par notre commune.

Entre temps, des couples de solesmois ont été reçus par leurs amis solesmiens.

Par ailleurs, une marcheuse solesmienne s'est rendue dans le nord en parcourant seule à pied la distance.

Depuis, la volonté d'échanges s'est un peu estompée et le président Roger SERVER a souhaité se retirer.

Si nos villes ont exactement la même orthographe, la culture, les associations, les coutumes sont parfois différentes et méritent d'être respectivement découvertes.

Afin de poursuivre ces relations d'amitiés, le Comité de Jumelage a besoin de s'étoffer avec des bonnes volontés. L'appel est lancé...

Contact

René TROTTIER,
Vice-président du comité
Tél. : 06 26 67 22 31

¹ Extrait de la charte de jumelage



GDON de Solesmes (Groupement de défense contre les organismes nuisibles)

Zoom sur le ragondin (*Myocastor coypus*)

Il occupe la quasi-totalité du territoire français.

Les Pays de la Loire sont un paysage riche en marais, mares et réseaux hydrographiques. L'espèce habite les zones de marais, les rivières, les fossés de drainage, les étangs et « trous d'eau », les retenues collinaires et d'eau potable, les stations d'épuration etc. Comme le rat musqué, il préfère les eaux calmes.

Cycle biologique

Une femelle est apte à la reproduction toute l'année. Elle atteint sa maturité sexuelle vers l'âge de 6 mois. Elle peut avoir 2 à 3 portées par an (gestation de 132 jours), avec une moyenne de 5,5 jeunes par portée. Leur espérance de vie est assez longue, jusqu'à 5 ans, mais beaucoup ne vivent que 3 ans. La période d'activité du ragondin est principalement nocturne. Elle devient très réduite pendant la journée quand les ressources alimentaires sont abondantes.

Les enjeux : le ragondin et le rat musqué vivent dans les mêmes habitats et produisent les mêmes effets, avec un degré moindre pour le rat musqué. Leurs populations sont régulées pour :

- Eviter l'érosion des berges et l'envasement des canaux ;
- Limiter les risques d'inondations et empêcher les dégâts aux infrastructures ;
- Prévenir la modification des milieux et de la qualité de l'eau ;
- Eviter les chutes qui entraînent des fractures pour les animaux domestiques ;
- Eviter l'effondrement des berges lors du passage d'engins agricoles ;

- Protéger les cultures (céréales dont le maïs, betteraves à sucre, choux, colza, légumes dans les jardins, prairies, etc.) ;
- Sauvegarder la flore qui s'appauvrit par surpâturage et faucardage ;
- Limiter l'impact sur les milieux naturels, en réduisant la compétition interspécifique sur des espèces susceptible d'avoir les mêmes exigences (castor d'Europe...) et la destruction des milieux d'accueil d'autres espèces (busard des roseaux, rainette verte, frayères à poisson...).

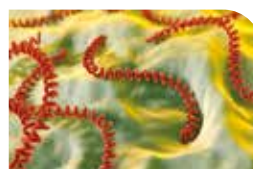
Le ragondin, comme la plupart des rongeurs, est porteur de nombreuses maladies transmissibles à l'homme et à d'autres animaux, notamment la leptospirose, la toxoplasmose ou l'échinococcose alvéolaire.

En Pays de la Loire, c'est 547 communes, une lutte chaque année, 3 000 piégeurs bénévoles, 250 000 à 300 000 animaux capturés (ragondins et rats musqués).

Notre groupement a capturé en 2022, 116 rats et 5 renards.



Dégâts sur berge



Bactérie de leptospirose



Contact

Gaëtan LANDEAU
Port. : 06 87 91 38 01

Rotary Club



Le Rotary Club de Sablé-Solesmes est une organisation locale engagée dans le service communautaire et l'action humanitaire depuis sa création, il y a 71 ans. Composé de membres dévoués et passionnés, le club œuvre activement pour améliorer la vie des habitants de la région mais aussi à l'étranger. À travers divers projets et initiatives, il s'engage dans des actions sociales, éducatives et environnementales, visant à créer un impact positif dans la communauté locale. En encourageant la collaboration et l'amitié, le club offre un environnement chaleureux et propice à l'épanouissement personnel et professionnel de ses membres. Ensemble, ils s'efforcent de promouvoir les valeurs de l'éthique, du respect et de la solidarité pour bâtir un avenir meilleur pour tous.

Les actions phares du club se tournent vers les jeunes avec le student exchange. Nola est partie aux Etats-Unis pendant que nous recevions une étudiante italienne. Cette année, le club reçoit une jeune lycéenne brésilienne.

Nous organisons également pour les lycéens, un prix jeunesse et communication ouvert à tous les lycées et un prix des apprenants pour la filière ébénisterie du lycée Raphaël Elizé.

Notre Rotary comme l'ensemble des clubs Rotary travaille aussi à l'éradication de la Polio.

Le Rotary de Sablé-Solesmes est toujours à la recherche de citoyens désirant s'engager localement et internationalement. Plus nous serons nombreux et plus nous pourrons agir.



Contact

Stéphane PLUMAS
Courriel : contact@rotary-sable.org

La Solesmienne « Fléchettes »

Contact

Valentin NEANT

Tél. : 06 11 84 47 04



Le Souvenir Français



Le 5 novembre nous avons participé au congrès départemental qui s'est déroulé à Pontvallain. Lors de la partie statutaire de ce congrès a eu lieu le dépouillement des élections départementales qui se sont déroulées dans les 17 comités sarthois. Ont été élus ou reconduits Madame Josiane POUPON, déléguée départementale, Monsieur Daniel LEROY, 1er adjoint en charge des 17 comités, Madame Arlette BOUVIER, 2^{ème} adjointe en charge du protocole, Madame Katy JACQUIN, trésorière et Madame Michèle BODET, secrétaire.

Notre drapeau participe de plus en plus à des cérémonies grâce à notre porte-drapeau Bernard DENIAU qui représente dignement notre comité et notre commune.

Lors de notre assemblée générale, qui s'est déroulée le 24 mars 2023, il a été fait un bilan montrant l'accroissement des activités et le bon état des finances. Nous avons accueilli 10 nouveaux membres et notre effectif est monté à 42. Il a été également proposé aux membres une visite du sous-marin le Redoutable à la cité de la mer de Cherbourg.

Cette visite a eu lieu le 11 mai. Chacun a pu se rendre compte de la difficulté et des conditions de vie dans un endroit confiné. Gérald GAUCLIN, ayant servi plusieurs mois sur ce navire, nous a délecté de ses souvenirs et ses explications sur le fonctionnement des différents appareils. Un grand merci à notre ami GG.

Nous allons au cours de cette année 2023 continuer à honorer la mémoire des soldats et civils morts pour la France qui reposent à Solesmes, principalement au cours des cérémonies du 8 mai et 11 novembre. Nous continuerons à entretenir le carré militaire, dont la touche végétale est particulièrement reconnue et appréciée par les touristes. Nous ferons également appel à votre générosité avec la quête du 1^{er} novembre et les traditionnels bleuets des 11 novembre et 8 mai.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



Contact

Daniel LEROY

Tél. : 06 27 16 52 77

Cette année 2022 a été marquée par plusieurs événements, car suite à la dissolution de l'association des mobilisés l'année dernière, nous étions convenus de maintenir l'organisation du barbecue et il y a eu les élections départementales du Souvenir Français.

Le barbecue qui s'est déroulé le 3 septembre, a réuni 42 personnes et, lors de cette petite fête, une élection départementale a été organisée afin d'élire le délégué du Souvenir Français. Mais il y a eu également, après le repas, des convives qui ont joué aux cartes pendant que d'autres ont joué aux boules. Cette journée fut appréciée et sera reconduite.



Maison de retraite

Créée à l'origine en 1959 par le Père Clerc afin de prendre soin des parents âgés des moines ainsi que des personnes âgées de Solesmes, la maison de retraite n'a pas cessé d'évoluer. Aujourd'hui encore elle ne désemplit pas, montrant l'importance des lieux d'accueil de qualité pour les aînés.

Les résidents de Saint-Raphaël sont aussi bien des solesmiens que des personnes venant d'autres villes ou d'autres départements, attirés par l'état d'esprit de la maison, notamment par la présence des Sœurs Servantes des Pauvres, ainsi que par ses liens avec les abbayes.

Une équipe de bénévoles est de nouveau constituée ; chacun apporte un lien différent avec les résidents : activités ludiques, réflexives ou artistique, aide au transport ou simplement du temps gratuit passé ensemble...

L'équipe de salariés évolue également ; ceux-ci portent avec les bénévoles différents projets qui ne demandent qu'à voir le jour : médiation animale, gym douce, atelier cuisine, musique... Après plusieurs journées de formation interne, l'inscription à des formations externes permet l'ouverture vers d'autres pratiques et l'apport de compétences. Une salariée en cursus de formation sera diplômée aide-soignante en décembre !

Pour le Conseil d'Administration, l'heure est à la réflexion autour d'idées pour répondre aux besoins des personnes âgées, à Solesmes et alentour.

Xavier LE CONTE, Président

Contact

Courriel : accueil@assosaintraphael.fr



Barbecue joyeux à l'occasion de la fête de la musique

La Jeunesse Sportive de Solesmes



C'est :

- 165 licenciés de 5 à 50 ans.
 - Une école de foot le mardi de 17h30 à 19h et le samedi matin pour les enfants de 5 à 8 ans.
 - Des jeunes de 9 à 18 ans qui évoluent en groupement avec Vion, Juigné, Parcé et Précigné le mercredi après-midi et le samedi.
 - Des seniors qui s'entraînent le mercredi, le vendredi et jouent le dimanche après-midi au stade Arthur Salesky.
 - Des vétérans qui jouent le dimanche matin. Ils viennent de remporter une coupe de district. Félicitations à eux.
 - 25 bénévoles, dirigeants ou éducateurs qui participent au bon fonctionnement de notre club.
 - Une commune qui nous suit.
 - Des supporters.
 - Vingt-sept sponsors qui permettent l'achat de matériel et la rémunération de nos éducateurs.
 - Deux soirées organisées dans la saison. La première en novembre, la suivante en avril.
 - Un tournoi des familles le Lundi de Pentecôte.
 - Un loto en ligne début avril.
 - Des résultats sportifs variés.
 - Un objectif... responsabiliser la nouvelle génération sur le terrain et en dehors.
- Sportivement.



Contact

Jason TOUCHARD

Courriel : touchardjason@gmail.com

Le verger du pré sur l'eau

Notre association va vers ses deux ans. Les 70 pommiers plantés en décembre 2021 sur le terrain communal route de Sablé, face à l'IME, se portent bien et cet été nous avons commencé à voir les premiers fruits.

La fête de la pomme du 23 octobre 2022 a connu un succès. 550 litres de cidre ont été produits et 700 ont été mis en bouteille (dont 500 remises gracieusement aux 130 adhérents).

La barrique restante servira cette année à la distillerie, un bouilleur de cru sera présent le 22 octobre 2023.

L'année dernière 300 repas ont été servis. 30 artisans étaient présents et le nombre va augmenter cette année...

Une caisse à savon au nom de l'association est actuellement en confection, elle a participé aux courses de Parcé, le 5 août, et à celle de Juigné, le 3 septembre. Un grand merci à Michel LEMAITRE qui, aidé de Pascal FAVRIE, a confectionné cet engin.

Au niveau du bureau un petit changement : Pascal FAVRIE a été élu Vice-président en remplacement de Gaëtan LANDEAU qui reste membre du bureau. Josiane FERRAND, Marie-Noëlle EUDES et Gérard SALMON rentrent dans le bureau.

Merci à la municipalité qui nous a attribué un local rue Marchande qui nous sert de cave.

Rendez-vous le 22 octobre pour la seconde édition de la fête de la pomme.

Contact

Guy MAUGAIS

Port. : 06 95 54 36 82



Solesmes Loisirs Culture a 40 ans !

Notre prochaine Assemblée Générale sera l'occasion de souffler les bougies du quarantième anniversaire d'existence de l'association, nous penserons aux femmes et aux hommes qui ont eu cette belle idée de créer une association pluridisciplinaire sur Solesmes. En 1982, ils avaient déjà compris le besoin de rassembler les Solesmiens autour de centres d'intérêts communs et variés. Pour retracer ces quarante années et rendre hommages à tous ces bénévoles qui se sont investis dans cette aventure, il faut reprendre les étapes qui décrivent ce besoin et cette dynamique de vie associative.

Le 18 juillet 1982 : création de l'Association avec 3 sections : (théâtre, photo, échecs). Ci-dessous, leurs responsables jusqu'à aujourd'hui :

- Le théâtre : (M. CADOT, M. ONILLON, M. CADIEU, M. TOP D., Mme TACHARD, M. LEGEAY, M. GRUAU, M. TOP F., M. MENTION).
- La photo : (M. SUTTER, M. TROUILLET).
- Les échecs : (Rd Père GUILLET, M. GOBE, M. LEGRAND). Arrêt en 1996.

Ces sections enrichies avec leurs responsables successifs :

- Entre juin 1983 et mai 1985 : activité du cinéma itinérant (M. BEZIER).
- En 1988 : la peinture (M. MAILLOT).
- En 1990 : le scrabble (M. THIRION, Mme BOULARD, Mme CASTILLAN, Mme FOURNIER).
- En 1992 : le jardinage (M. LAMBERDIERE, Mme LANDELLE) devient art et décoration de 2003 à 2009 (Mme OGE).
- En 1995 : l'encadrement (Mme MISERIAUX, Mme BUSSON).
- En 1997 : le patchwork (Mme VINOT, Mme CASTILLAN, Mme REMARS).
- En 1998 : la généalogie (M. VINOT). Arrêt en 2014.
le théâtre des Jeunes (J. VINOT). Arrêt en 1999.
- En 2002 : le tarot (M. AUGEREAU, M. ROISSE, Mme FERRAND).
le Billard (M. CERBELLE, M. DEBUIRE, M. MAILLOT, M. COUBARD).
- En 2004 : le tennis (M. TOP D., M. PLAETEVOET).
- En 2005 : l'informatique (M. CHRIQUI, M. BIGOT, M. LAUNAY, M. GAUCLIN).
- En 2006 : le bridge (Mme LEBLANC). Arrêt en 2022.
- En 2009 : après 27 ans de présidence, Mme LEBLANC est remplacée par M. PLAETEVOET.
- En 2010 : l'instrumentale – groupe de musique (M. ROGER, M. A. PLAETEVOET).
- En 2020 : la gym et le yoga (Mmes TROTTIER, GILLET, RENARD, ROBIN).

Les créateurs de Solesmes Loisirs Culture se sont inspirés à l'époque du SLC de « Salut Les Copains ». Ils n'ont pas manqué d'intuition car d'une poignée d'adhérents à l'origine, les rangs ont grossis. Solesmes Loisirs Culture propose aujourd'hui une diversité d'activités où souvent les adhérents participent à plusieurs sections prouvant ainsi que l'éventail proposé répond aux attentes d'un grand nombre de solesmiens.

Je laisse découvrir aux lecteurs la liste des activités proposées par notre association à travers la description qu'en font les responsables des différentes sections ci-dessous.

A très bientôt parmi nous !

J.-C. PLAETEVOET



Pour en savoir + :

<http://slc.association.canalblog.com>

<https://facebook.com/solesmes.loisirs.culture>

<http://www.solesmes72/asso-f352-.html>



L'Assemblée générale de l'Association Solesmes loisirs et culture, s'est déroulée lundi, en présence de M. Tissot, maire et de nombreux participants. Les différents ateliers ont ainsi donné leur bulletin de santé. Le cinéma itinérant marquera une pause en raison du manque de participants. Le club d'échecs comprend 24 enfants bien encadrés par MM. Monné, Simon, Gobbé, Mmes Georges. Les enfants et adultes peuvent toujours s'inscrire. Si les enfants ont la possibilité d'emprunter un jeu, les parents ont celle de rester. Les séances se déroulent tous les mardis, sauf le 2^e de chaque mois, de 20 h à 21 h 30, salle de la mairie. Ce n'est pas spécialement un peu de matheux ou d'intellectuels la volonté suffit. Le club photo a réalisé des prises de vues au cours des sorties de la chorale et des diapos sur

seront accueillies très volontiers. La prochaine pièce se jouera les 21, 22, 28 et 29 novembre. Un électricien est recherché dans les coulisses.

La sortie pédestre est fixée au 17 mai. M. Bézier, du club cinéma, se retire. Par contre Mme Georges et M. Gobbé font leur entrée. Le bureau est reconduit : présidente, Mme Leblanc ; vice-président, Jean Cadot ; secrétaire, Mme Saulay ; trésorier, M. Server.



SLC Billard

Le club est heureux de vous présenter ses différents membres de l'année 2022/2023 qui ont participé aux divers tournois des retraités et au challenge inter club de Requeil. L'effectif compte cette année un nouvel adhérent M. Dominique Marie portant l'effectif à 13.

Les résultats de cette année 2022/2023 sont bons, le club termine cinquième du tournoi des retraités sur un ensemble de dix-huit associations. Lors du tournoi de Requeil, en inter club, nous avons terminé premier et nous avons rapporté ce beau trophée. Le club invite tous les habitants de la Communauté de communes à venir découvrir notre association à la salle Enjubault de Solesmes

Le club assure actuellement le changement des tapis sur le revêtement en ardoise du billard. Cette prestation s'effectue en plusieurs étapes : un, la dépose des rives comprenant les bandes ; deux, dépose de la toile et son remplacement par une neuve, celle-ci étant agrafée sur les chants en bois (visibles sur la photo) puis remontage complet des rives.



Contacts

Pascal COUBARD
Port. : 06 17 03 19 13

Gérard HUARD
Tél. : 06 81 89 41 48

SLC Club photo



Créée en 1982, la principale activité du Club Photo est le diaporama en multivision présenté chaque année au mois d'octobre à la salle des Fêtes de Solesmes.

Il réalise les photos du fleurissement et la plupart des photos du bulletin communal.

A ses débuts, en 1984, le diaporama était présenté sur une image (Vivre à Solesmes – Regards d'enfants).

Puis en 1992 et 1993, diaporama sur 3 images.

A partir de 1994, le Club présente ses diaporamas sur 4 images nécessitant l'utilisation de 8 projecteurs.

Au fil des ans, la section évolue et s'équipe d'un écran de 8 m.

En 2010, passage au numérique avec 2 vidéos projecteurs. Les projecteurs diapos ont été remisés au fond du grenier.

**Les dates du diaporama 2023
seront les 9 et 10 mars 2024.**

**Les dates du diaporama 2024
seront les 18, 19 et 20 octobre.**

Entrée gratuite, venez nombreux.

Contact

Patrick TROUILLET
Tél. : 02 43 95 07 53



SLC Gymnastique

Animateur Olivier MILE,
enseignant en Activité Physique Adaptée

Douce

:: Le mardi de 9h15 à
10h15

Contact

Chantal TROTTIER
Tél. : 02 43 95 78 54
Evelyne DEBUIRE
Tél. : 06 26 64 42 67

Sans complexe Senior

:: Le mardi de 10h30 à
11h30

Contact

Chislaine ROBIN
Tél. : 02 43 95 33 95

Tonique

:: Le mardi de 19h à 20h

Contact

Fabienne RENARD
Tél. : 06 88 68 34 70



SLC Yoga

Animatrice Véronique PETIT-UZAC

:: Le lundi de 16h à 17h30 et de 17h45 à 19h15

Contact

Sylvie GILLET
Tél. : 02 43 92 57 67



SLC Encadrement et cartonnage



Vous avez envie de créer, vous aimez les travaux manuels, venez nous rejoindre le vendredi matin ou le vendredi après-midi à l'Espace Jérôme-Gruet (à côté des serres de Bellevue).

A l'atelier, dans une bonne ambiance, nous avons plaisir à travailler pour la réalisation de cadres, cartonnages ou boîtes. Ces réalisations sont présentées lors de l'exposition annuelle.

La vente de certaines créations permettra d'aider au financement d'un projet pour une association.

Avec la somme donnée en 2022, six personnes de la maison partagée Sofia de l'association Simon de Cyrène ont pu aller passer un week-end en Touraine.

Venez découvrir notre atelier.

Contact

Anne Marie BUSSON
Tél. : 02 43 95 74 78

SLC Peinture

Au fur et à mesure des années on peut dire avec une certaine humilité que le groupe s'est agrandi, se propage toujours dans un esprit constructif qui nous réjouit, Michel et moi, qui travaillons avec assiduité à son bon fonctionnement et surtout au service de chacun pour comprendre, faire aimer cette peinture pas toujours très facile à saisir, à maîtriser.

Cette aventure, car c'est une aventure, a besoin d'une structure que nous essayons de transmettre pour éliminer des notions négatives, comme par exemple « je n'y arriverai pas », des réticences, ce qui coupe la méditation, la concentration, le travail. Je peux dire maintenant, et déjà depuis un certain nombre d'années, que je suis fier du groupe et de la place qu'il tient dans la région, chacun ayant trouvé son style, son but et son évolution.

Un grand merci à Michel qui, avec ses deux ans de maîtrise, a su trouver au sein du groupe ce qu'il faut faire et dire. Je lui laisse les dernières lignes de ce petit texte pour conclure.

« On n'oublie pas que le mouvement, le rythme, sont les bases de notre enseignement pour créer »

Jean-Paul MAILLOT, peintre



Depuis maintenant deux années, je m'emploie modestement à transmettre, partager et perpétuer les connaissances généreusement transmises par Jean-Paul durant plus de 30 années, mais je m'applique surtout à conserver l'esprit de ce bel atelier qu'il a créé.

Ce nouveau statut est pour moi une belle découverte car cela nécessite de comprendre et de s'adapter au niveau et à la sensibilité de chacun au sein du groupe.

L'aventure continue...

Michel HIVERT



Contact

Michel HIVERT
Tél. : 06 64 25 23 29

SLC Informatique

Au cours de cette saison nous avons non seulement abordé les différentes fonctions de Windows, mais nous avons aussi évoqué le fonctionnement et applications spécifiques aux téléphones portables fonctionnant sous Android. Nous nous sommes également intéressés aux algorithmes et à l'intelligence artificielle (IA).

Nous avons pleinement profité du point d'accès WIFI mis en place par la municipalité, que nous remercions une nouvelle fois.

Nous nous retrouvons tous les jeudis de 9h à 11h30 (sauf vacances scolaires) Au programme de cette nouvelle saison :

- les réseaux sociaux ; Facebook, WhatsApp, Telegram.
- les mots de passe
- Paint et Photo filtre
- transfert téléphone portable vers PC et vice versa
- impression documents et scanner
- rangement des dossiers et fichiers sur l'ordinateur et le cloud.

Si vous souhaitez apprendre à mieux maîtriser l'outil informatique, n'hésitez pas à nous rejoindre.



Contact

Gérald GAUCLIN
Tél. : 06 82 34 67 16

Jean-Marie GUIMBERT
Tél. : 06 04 43 62 06

SLC Patchwork

La Section Patchwork et Travaux d'Aiguilles réserve le meilleur accueil à toutes personnes désirant s'initier ou se perfectionner aux différentes techniques : patchwork, hardanger, points comptés, tricot.

Rendez-vous tous les mardis de 14h à 17h à la salle Jérôme-Gruet (proche des serres de Solesmes).



Contact

Michelle REMARS
Tél. : 06 84 56 87 92

SLC Scrabble

Le scrabble en club est avant tout un loisir, la possibilité de faire de nouvelles rencontres, une distraction passionnante.

Mais c'est aussi une façon d'améliorer le vocabulaire, l'orthographe, de faire fonctionner sa mémoire.

N'hésitez pas à nous rejoindre le lundi de 20h à 22h et le mercredi de 13h45 à 18h.

Merci et félicitations à l'équipe pour son implication.

Nicole FOURNIER



Contacts

Nicole FOURNIER
Tél. : 07 82 08 00 20

France CASTILLAN
Tél. : 02 43 95 53 20

SLC Tennis

La section Tennis de Solesmes-Loisirs-Culture propose à ses adhérents la possibilité de pratiquer un tennis de loisir sur les 2 courts de la commune de SOLESMES.

Les inscriptions sont possibles toute l'année, par mesure de commodité pour les horaires et grâce à l'aide des propriétaires du café-bar « La Solesmienne » :

6 rue Marchande, 72300 Solesmes

Tél : 02 43 92 72 73.

Il vous est possible de prendre votre inscription annuelle SLC Tennis ou prendre le forfait ½ journée. Tous les renseignements se trouvent également sur le blog SLC :

<http://slcassociation.canalblog.com>.

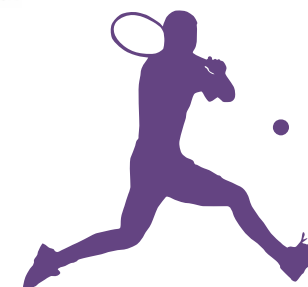
Nous demandons instamment aux pratiquants de respecter les consignes affichées sur le panneau à l'entrée des courts et notamment de refermer à clef la porte d'accès.

C'est avec plaisir que nous vous compterons parmi nous.



Contact

Eric BRUNEAU
Tél. : 02 43 95 80 16



SLC Tarot

La SECTION TAROT de l'Association Solesmes-Loisirs-Culture accueille une cinquantaine d'adhérents, des femmes et des hommes de tous âges qui viennent de la Sarthe et de deux départements voisins, la Mayenne et le Maine-et-Loire.

Les séances se déroulent les lundis et jeudis de 14h à 18h et le vendredi soir de 20h à minuit dans la salle ENJUBAULT.

Vous êtes libres de venir quand vous voulez.

Tous les niveaux sont acceptés.

Vous pouvez bénéficier d'un accompagnement et de conseils pour progresser.

Les jeux se pratiquent à quatre selon les règles de la Fédération Française de Tarot.

Les places aux tables de jeux sont tirées au sort.

La cotisation annuelle est de 15 € et les consommations gratuites.

Le Club de tarot est prêt à vous accueillir à n'importe quel moment de l'année.

Activités internes :

- Challenge annuel.
- Concours interne suivi d'un apéritif dînatoire en février 2024.
- Concours en Duplicate courant mai 2024.

Activités externes :

- Concours externes qui auront lieu les vendredis 18 novembre 2023 et 3 mars 2024 dans la Salle des Fêtes de Solesmes.



Contacts

Paulette FERRAND
Tél. : 06 70 62 35 57

Stéphane GÉLOT
Tél. : 06 33 62 60 34

SLC Théâtre



Après les années Covid, et deux ans sans monter sur les planches, la troupe « *Tous ensemble* » de Solesmes était de retour les 25, 26, 27 novembre et les 2, 3, 4 décembre avec la pièce « *Espèces menacées* » de Ray Cooney. Une comédie qui faisait son retour sur la scène de Solesmes, car déjà jouée dix-huit ans plus tôt par la troupe. Une valeur sûre pour se relancer après ces deux années de disette. Le public est venu nombreux pour applaudir les huit comédiens, près de mille cinq cents personnes lors des six représentations.

Rendez-vous cette année, les 24, 25, 26 novembre et les 1^{er}, 2, 3 décembre, pour la nouvelle pièce « *Venise sous la neige* » de Gilles Dyrek.

Contact

Lionel MENTION
Tél. : 06 82 93 03 07



Solesmes en images 2022-2023

41



Octobre 2022 - Exposition de la section encadrement



10 octobre 2022 - Accueil des nouveaux solesmiens



23 octobre 2022 - Fête du cidre



10 octobre 2022 - Remise des prix du fleurissement



23 octobre 2022 - Repas de la fête du cidre



11 novembre 2022 - Cérémonie



3 décembre 2022 - Marché de Noël



11 novembre 2022 - Repas des aînés à la salle des fêtes



14 décembre 2022 - Distribution paniers gourmands



11 novembre 2022 - Animation du repas des aînés

14 janvier 2023 - 1^{ère} opération de désherbage par le conseil municipal



De mars à juillet 2023 - Ramassage des déchets de la commune par les jeunes de l'IME



20 mars 2023 - Chœur d'hommes « La Cantonade » à l'église paroissiale



Mars 2023 - Bourse aux vêtements à la salle des fêtes de Solesmes



25 mars 2023 - Représentation « Un Misanthrope » à Solesmes



Avril 2023 - Sylvain Riéjou danseur en résidence d'artiste à la salle des fêtes



20 mars 2023 - Plantation d'un mûrier platane pour marquer l'abbatit du Père Kemlin



1^{er} avril 2023 - Festival Les Passantes à la salle des fêtes de Solesmes



Avril 2023 - Travaux à l'abbaye



29 avril 2023 - Tournoi des familles de foot à Solesmes



14 mai 2023 - Bric-à-brac



Juin 2023 - Mur rénové et mise en place de deux bornes afin d'interdire l'accès à la zone enherbée



20 juin 2023 - Signature du protocole participation citoyenne



23 juin 2023 - Kermesse de l'école



24 juin 2023 - Feu de la St-Jean



27 juin 2023 - Jury du fleurissement communal



10 juillet 2023 - Opération argent poche



10 juillet 2023 - Opération argent poche



16 septembre 2023 - Premier forum des associations de Solesmes



17 octobre 2023 - Dernière ligne droite des travaux de l'Espace du Rôle

Etat-civil 2022/2023

Naissances

Agathe BODET DREUX	23 novembre 2022
Lucien RAOUL SAUVO	13 avril 2023
Charlie DE WEVER	17 avril 2023
Billie AUBERT JOVIS	06 mai 2023
Elyna TRIFFAUX	1 ^{er} août 2023

Mariages

Ahmed SERI et Myriame AÏSSAOUIA	5 novembre 2022
Antoine LAVALLIERE et Karine DUBOIS	25 mars 2023
Jérôme DUPOND et Sandrine DEBIERRE	29 juillet 2023
Alexandre LAOUAR et Claire LECHAT	5 août 2023
Paul DRÉANO et Katéryna JOUJA	16 août 2023
Damien BOULARD et Valérie LE BOURDON	16 août 2023
Bruno FILLION et Mikaëlle TABURET	9 Septembre 2023

Décès

Joël MONNIER, 79 ans	6 novembre 2022
Christiane KERCKOVE, veuve CHATELAIN, 89 ans	12 novembre 2022
Frère Jean-Pierre MUSSET, 70 ans	12 novembre 2022
Monique MEZERETTE, veuve PLU, 86 ans	19 décembre 2022
Marie-Brigitte LEMAIRE, 91 ans	30 décembre 2022
Simone BOUHOURS, veuve REZÉ, 95 ans	30 décembre 2022
Marie-Claire DROUARD, veuve CHAUMONT, 60 ans	9 janvier 2023
Lucienne HUBAC, veuve GOBÉ, 99 ans	19 janvier 2023
Louis CHAPON, 79 ans	7 février 2023
Françoise BEAUPLET, veuve BOIVIN, 77 ans	27 mars 2023
Ginette MASSE, veuve EPAILLARD, 92 ans	28 mars 2023
Claudette HÉRIVEAU, veuve DUVEAU, 89 ans	24 avril 2023
Annick SURUT, épouse MENARD, 74 ans	8 juin 2023
Sœur Eva MARCELINE, 77 ans	16 juin 2023
Hélène BIEN, veuve DUROY, 91 ans	5 juillet 2023
Marie-Henriette GUITTER, veuve BRIÈRE, 100 ans	28 juillet 2023
Maurice LE BOURGEOIS, 92 ans	21 août 2023
Patrick LAFOSSE, 68 ans	19 septembre 2023
Maurice Chevreuil, 88 ans	28 septembre 2023

Les maisons fleuries 2023

→ 1^{ère} catégorie : Maisons de bourg ou de lotissement avec jardin visible de la rue

1 ^{er}	M. et Mme Daniel FERRAND	15 clos de la Fontaine
2 ^e	M. et Mme Thierry CRUZ	11 allée Dom Edouard Clerc
3 ^e	Mme Martine CORDIER	30 clos de la Fontaine
4 ^e	M et Mme Gérard DELORME	15 rue Marchande
5 ^e ex aequo	M et Mme Philippe GILBERT	17 hameau du Glandier
5 ^e ex aequo	M et Mme Michel VOISIN	17 allée du Puits aux Moines
5 ^e ex aequo	M et Mme Roger BRUON	15 allée Saint Clément
5 ^e ex aequo	Mme Renée THIBAULT	14 cour des Ormeaux
9 ^e	M et Mme Bruno POIRRIER	5 allée du Maine
10 ^e ex aequo	M, et Mme Dany BEAUPLET	18 hameau du Glandier
10 ^e ex aequo	M et Mme Patrick JULIOT	46 allée du Puits aux Moines

→ 3^{ème} catégorie : Hôtels - Restaurants

1 ^{er}	Le Grand Hôtel Mme Marie JAQUET	16 place Dom Guéranger
2 ^e	La Galetterie M. et Mme GEORGET	1 rue du Pont
3 ^e	Le Bœuf Fermier M. NICOLAS	12 rue Marchande



La maison de M. et Mme FERRAND



Le Grand Hôtel de Mme JAQUET



Directeur de publication :
Pascal LELIÈVRE

Responsable du Comité de lecture :
Thierry QUANTIN

Membres : Hélène CONGARD, Père Jean-Philippe
DUVAL, Pénélope FILLON, Yvette GIBON, Marie
JAQUET, Myriam LAMBERT, Sandra LEROY et
Frédéric TOP

Rédaction et mise en page :
Dany TAILPIED / ID BLEUE

Photo de couverture : Marie-Line BURGUIÈRE

Photos : Associations - Commune de Solesmes -
Nicole et Patrick TROUILLET

Charte graphique, conception et impression :
ID BLEUE - 02 43 95 48 37

Tirage : 700 exemplaires sur papier provenant
de forêts gérées durablement

Dépôt légal : Novembre 2023

Distribution : Commune de Solesmes